ABRÉGÉ
DES REGLES
DE LA
VERSIFICATION
FRANÇAISE.

Par Mr. RESTAUT, *Avocat au Parlement, & approuvé de l'Académie des Sciences à Paris.*

ex libris



S. J. Legu...

A MONTREAL;
Chez FLEURY MESPLET, Imprimeur & Libraire.

M. DCC. LXXVIII.


BIBLIOTHEQUE
S.M.E.
1964
Séminaire de Québec



ABRÉGÉ
DES REGLES
DE LA
VERSIFICATION FRANÇAISE.

ON lit tous les jours ou l'on entend réciter des vers. Mais il n'est guere possible d'en sentir les beautés ou les défauts, sans une connoissance au moins générale des regles de la versification. Nous avons dans notre Langue un grand nombre d'excellents Ouvrages en vers, que l'on peut lire avec autant d'utilité que de plaisir. Et il seroit honteux d'ignorer quelles sont les regles d'un langage qui nous flatte si agréablement.

Nous ne parlerons que de ce qui regarde la forme des vers, & de ce qui peut les rendre bons ou mauvais, sans entrer dans la différence des styles par rapport aux différents sujets qui peuvent être du ressort de la Poésie.

La Versification Française est l'art de faire des vers français suivant certaines regles.

Les regles que l'on peut en donner regardent, ou la ſtructure des vers, ou la rime, ou le mêlange & la combinaiſon des vers les uns à l'égard des autres.

ARTICLE PREMIER.

De la Structure des Vers.

LA ſtructure des vers Français ne conſiſte qu'en un certain nombre de ſyllabes. Ainſi on peut d'abord diviſer les différentes ſortes de vers par le nombre des ſyllabes qui les compoſent.

Des différentes ſortes de Vers.

On en compte communément de cinq ſortes; ſçavoir,

Les vers de douze ſyllabes, que l'on appelle encore alexandrins, héroïques, ou grands vers,

Le-bon-heur-de-l'im-pie-eſt-tou-jours-a-gi-té.

Ceux de dix ſyllabes que l'on appelle vers communs,

A-nos-ſan-glots-don-nons-un-li-bre-cours,

Ceux de huit ſyllabes,

Je-veux,-&-n'ac-com-plis-ja-mais,
Et-je-fais-le-mal-que-je-hais,

Ceux de ſept ſyllabes,

Mes-ſens-ſont-gla-cés-d'ef-froi.
Dieu-juſ-te,-ré-pon-dez-moi.

Ceux de ſix ſyllabes.

O-re-veil-plein d'hor-reur !
O-dan-ge-reu-ſe-er-reur !

Les vers de chacune de ces eſpeces dont le dernier mot eſt terminé par un *e* muet ou ſeul, comme dans *pere*, *aime*, ou ſuivi d'une *s*, comme dans le pluriel des noms, *les peres*, *les Princes*, ou ſuivi des lettres *nt*, comme dans les pluriels des verbes, *ils aiment*, *ils reçoivent*, ont toujours une ſyllabe de plus : c'eſt-à-dire que les vers de douze ſyllabes qui finiſſent par un *e* muet, en ont treize, comme on peut le voir dans ces trois vers,

La-foi-qui-n'a-git-point,-eſt-ce-u-ne-foi-ſin-ce-re ?
Dieu-tient-le-cœur-des-rois-en-tre-ſes-mains-puiſ-ſan-tes.
De-leur-au-da-ce-en-vain-les-vrais-Chré-ti-ens-gé-miſ-ſent,

& que les vers de dix ſyllabes qui finiſſent par un *e* muet, en ont onze, comme dans ces trois vers,

Mau-di-te-ſoit-la-mon-dai-ne-ri-cheſ-ſe.
Pau-vres-bre-bis,-on-vous-a-bien-ſé-dui-tes.
Dieu-gard-tous-ceux-qui-pour-la-fran-ce-veil-lent.

Les vers de huit, de ſept, & de ſix ſyllabes, ont également une ſyllabe de plus, quand ils ſont terminés par un *e* muet.

Mais le ſon ſourd de cette voyelle s'y fait entendre ſi foiblement, que la ſyllable où elle ſe trouve eſt comptée pour rien.

Il ne faut pourtant pas mettre au nombre des *e* muets, celui qui ſe trouve ſuivi des lettres *nt* dans les troiſiemes perſonnes du pluriel de l'imparfait de l'indicatif & du conditionnel préſent des verbes, comme dans *ils aimoient*, *ils aimeroient*, parce que la terminaiſon *oient* y a entiérement le ſon de l'*è* fort ouvert.

Les vers dont le dernier mot eſt terminé par toute autre voyelle que l'*e* muet, ou par une conſonne ſans l'*e* muet, n'ont point, comme les autres, de ſyllabe ſurabondante. Ainſi il n'y a préciſément que douze ſyllabes dans chacun de ces trois vers.

L'i-gno-ran-ce-vaut-mieux-qu'un-ſa-voir-af-fec-té.
Hâ-tons-nous : le temps-fuit,-&-nous-traîne-avec-ſoi,
Dieu-ne-fait-ja-mais-gra-ce-*à*.qui-ne-l'ai-me-point,

Les vers qui finiſſent par un *e* muet, ſont appellés *vers féminins*, & les autres ſont appellés, *vers maſculins*. Ce qui forme une nouvelle diviſion des vers en maſculins & féminins.

On fait encore quelquefois des vers qui ont moins de ſix ſyllabes : mais ce n'eſt guere que dans des pieces libres & badines, ou deſtinées à être miſes en muſique.

Les vers qui ont le plus d'harmonie & de majeſté, ſont ceux de douze ſyllabes : auſſi

les emploie-t-on dans les poemes héroïques, les tragédies, les comédies, les églogues, les élégies, & autres piéces sérieuses & de longue haleine.

*De l'*e *muet à la fin des mots.*

Quand dans le corps du vers, la derniere syllabe d'un mot est terminée par un *e* muet seul, & que le mot qui suit commence par une voyelle ou par une *h* non aspirée, cette syllabe se mange & se confond dans la prononciation avec la premiere du mot suivant, comme dans ces deux vers,

> Dieu sçait, quand il lui plaît, fair*e* *é*clater sa gloire;
> Et son peupl*e* *e*st toujours présent à sa mémoire.

& dans celui-ci,

> D'une secret*e* *h*orreur je me sens frissonner.

Mais si le mot terminé par un *e* muet est suivi d'un mot qui commence par une consonne ou par une *h* aspirée, l'*e* muet fait sa syllabe, & se prononce, comme dans ces vers,

> Quell*e* fausse pudeur *à* feindr*e* vous oblige?
> Dieu veut-il que l'on garde un*e* haine implacable?

L'*e* muet final suivi dans le même mot d'une *s* ou des lettres *nt*, se prononce comme s'il étoit seul; quand le mot qui est après com-

mence par une conſonne, ou par une *h* aſpirée, comme dans ces vers,

Tu crois, quoi que je faſſe,
Que mes propres périls t'aſſur*ent* de ta grace.
Traîne d'un dernier mot les ſylla*bes* honteuſes.
Ma vie & mon amour tous deux cour*ent* hazard.

Quand l'*e* muet ſuivi d'une *s* ou des lettres *nt* eſt avant un mot qui commence par une voyelle ou par une *h* non aſpirée, outre qu'il fait ſa ſyllabe, l'*s* & le *t* ſe prononcent comme s'ils faiſoient partie du mot ſuivant, Ainſi dans ces vers,

Les prêtres arroſoient l'autel & l'aſſemblée.
Que les méchants apprennent aujourd'hui
A craindre ta colere.

il faut prononcer comme s'il y avoit, *les prêtres zarroſoient*: *apprenne taujourd'hui*.

C'eſt à quoi il faut faire une attention particuliere en liſant ou en récitant les vers: car ſi dans ces occaſions on manque de prononcer l'*s* ou le *t* final, on confondra néceſſairement l'*e* muet avec la voyelle qui commence le mot ſuivant, & par conſéquent le vers aura une ſyllabe de moins: ce qui ne peut produire qu'un effet déſagréable à l'oreille.

Rencontre des voyelles.

On doit abſolument éviter dans les vers, la rencontre des voyelles qui ne ſe mangent

point

point par la prononciation : c'est-à-dire, qu'un mot qui finit par une voyelle autre que l'*e* muet, ne peut jamais se trouver avant un mot qui commence aussi par une voyelle, ou une *h* non aspirée : ce que Mr. Despreaux a très-bien exprimé par ces deux vers :

Gardez qu'une voyelle à courir trop hatée,
Ne soit d'une voyelle en son chemin heurtée.

Ainsi on ne pourroit jamais faire entrer dans des vers, ces mots, *la loi évangélique*, *Dieu éternel*, *vérité immortelle*, *le vrai bonneur*, &c.

Les anciens Poetes ne s'assujettissoient pas à cette regle : mais elle est devenue indispensable pour ceux d'aujourd'hui.

Quoique l'affirmation *oui* commence par une voyelle, on peut néanmoins la répéter veca grace dans un vers ou la mettre à la suite d'une interjection terminée par une voyelle, comme dans ces vers,

Oui, *oui*, si mon amour ne peut rien obtenir,
Il m'en rendra coupable & m'en voudra punir.
Hé! oui, tant pis, c'est-là ce qui m'afflige.

L'*h* aspirée étant regardée comme une véritable consonne, elle en a toutes les propriétés dans la prononciation, c'est-à-dire, qu'elle peut être précédée des mêmes lettres, & que celles qui se prononcent ou ne se prononcent pas avant les consonnes, se prononcent aussi ou ne se prononcent pas avant l'*h*

aſpirée. Ainſi elle peut ſe rencontrer à la ſuite de quelque voyelle que ce puiſſe être, comme dans ces vers,

Chacun s'arme au *h*azard du livre qu'il rencontre.
Dieu, qui voyez ma *h*onte, où me dois-je cacher.
Si je la *h*aïſſois, je ne la fuirois pas.

On appliquera dans la ſuite à l'*h* non aſpirée, ce que nous pourrons dire des voyelles; & à l'*h* aſpirée, ce que nous dirons des conſonnes.

Le *t* qui eſt renfermé dans la conjonction &, ne ſe prononçant jamais, on ne peut pas mettre dans les vers cette conjonction avant un mot qui commence par une voyelle. Ainſi ce vers ne vaudroit rien,

Qui ſert & *ai*me Dieu, poſſéde toutes choſes.

Quoique l'*n* finale de la négation *non*, ne ſe prononce pas plus que le *t* de la conjonction &, cependant les Poetes ſont en poſſeſſion de la mettre avant des mots qui commence par une voyelle, comme dans ces vers,

Non, *non*, un roi qui veut ſeulement qu'on le craigne,
Eſt moins roi que celui qui ſait ſe faire aimer.

Nous obſervons, malgré cet uſage, que la prononciation de *non* avant une voyelle, n'eſt pas moins déſagréable que celle d'une voyelle avant un autre, & qu'il eſt toujours mieux

de mettre cette négation avant une consonne ; comme dans ce vers,

Non! je ne puis souffrir un bonheur qui m'outrage.

On peut dire la même chose des autres mots qui sont terminés par une voyelle ou par une diphtongue nasale, dont l'*n* ne se prononce pas avant un mot qui commence par une voyelle. Ainsi quoiqu'on trouve souvent dans les Poetes, ces mots avant d'autres qui commencent par une voyelle, la rencontre de la voyelle ou diphtongue nasale avec une autre, a toujours quelque chose de rude à l'oreille : comme on peut le reconnoître dans ce vers :

Ah j'attendrai long-temps : la nuit est *loin* encore.

ou dans ceux-ci,

La premiere fois qu'un renard
Apperçut le li*on*, animal redoutable,
Il eut une peur effroyable,
Et s'enfuit bien *loin* à l'écart.

Cet usage étant établi & autorisé par les meilleurs Poetes ; nous ne prétendons pas le condamner. Mais on conviendra au moins qu'une consonne à la suite d'une voyelle ou diphtongue nasale dont l'*n* ne se prononce pas, rendroit le vers plus doux & plus coulant, comme dans ceux-ci,

L'un pêtrit dans un *coin* l'embonpoint des chanoines,
L'autre broie en riant le vermillon des moines.

M. l'Abbé d'Olivet, après avoir rapporté dans son *Traité de la Prosodie Française*, ce que M. l'Abbé de Dangeau & M. l'Abbé Regnier ont dit au sujet de la prononciation des voyelles nasales, ajoute qu'*il est à croire que l'observation* faite par ces Auteurs qui mettent les voyelles nasales au rang des véritables voyelles, & qui en condamnent la rencontre avec d'autres voyelles dans les vers, *tiendra désormais lieu de précepte, du moins pour ceux de nos Poetes qui tendent à la perfection.*

Il observe cependant que cette rencontre peut absolument se souffrir, *quand la prononciation permet de pratiquer un repos, quelque court qu'il soit, entre le mot qui finit par un son nasal, & le mot qui commence par une voyelle:* & il dit que *ce seroit peut-être outrer la délicatesse que de blâmer ce vers d'Atalie,*

> Celui qui met un frein à la fureur des flots,

ou cet autre,

> Disperse tout son camp à l'aspect de Jehu.

Les mots qui ont une voyelle avant l'*e* muet final, tels que sont, *vie*, *envie*, *partie*, *vue*, *proie*, *joie*, *sacrée*, &c. ne peuvent pas entrer avec grace dans le corps du vers, à moins qu'ils ne soient suivis d'un mot qui commence par une voyelle avec laquelle l'*e* muet se mange. Ainsi ces vers ne valent rien,

Anſelme, mon mignon, cri*e*-t-elle *à* toute heure.
Ah ! n'*aye* point pour moi ſi grande indifférence.
La bourſe eſt criminelle, & p*aye* ſon délit.

Mais ceux-ci ſont réguliers,

C'eſt Vénus toute entiere *à* ſa pro*ie* attachée.
J'ai pris la *vie* en haine, & ma flamme en horreur.
Athenes par mon pere accr*ue* & protégée,
Reconnut avec j*oie* un Roi ſi généreux.

Si dans le même mot l'*e* muet précédé d'une voyelle, eſt ſuivi d'une *s* ou des lettres *nt*, ce mot ne peut ſe mettre qu'à la fin du vers, comme dans ceux-ci,

Je vois combien tes vœux ſont loin de tes penſ*ées*.
Auſſi-tôt maint eſprit fécond en réver*ies*,
Inventa le blaſon avec les armoir*ies*.
Tandis que dans les airs mille cloches ém*ues*,
D'un funebre concert font rétentir les n*ues*.
Au ſeul nom de Henri les Français ſe ralli*ent* :
La honte les enflamme, ils marchent, ils s'écri*ent*.
Souvent dans leurs projets les conquérans échou*ent*.

Ainſi ces deux vers ne valent rien,

Tu pay*es* d'impoſture & tu m'en as donné.
Ce que voy*ent* mes yeux, franchement je m'y fie.

L'*e* muet au dedans d'un mot & à la ſuite d'une autre voyelle, ſe ſupprime toujours & ne fait pas une ſyllabe particuliere dans la prononciation : ce qui arrive le plus ordinairement dans les futurs des verbes. Ainſi *tuerai*, *crieront*, *louerez*, *ſacrifiera*, *enjouement*, &c. ſe prononcent *tûrai*, *crîront*, *loûrez*, *ſacrifîra*, *enjoûment*, comme dans ces vers.

J'espere toutefois qu'un cœur si magnanime
Ne sacrifi*e*ra point les pleurs des malheureux . . .

J'av*oue*rai qu'autrefois au milieu d'une armée,
Mon cœur ne soupiroit que pour la renommée.
S'il vient il pa*ie*ra cher un si sensible outrage.

sacrifiera ne fait que quatre syllabes, *j'avouerai* n'en fait que trois, & *paiera* n'en fait que deux.

Des voyelles qui forment ou ne forment pas de diphtongues.

Il est encore très-essentiel de savoir quand plusieurs voyelles forment dans les vers une diphtongue ou n'en forment pas, c'est-à-dire, quand elles doivent se prononcer en une ou en deux syllabes : sur quoi nous donnerons ici quelques regles particulieres, en parcourant les différentes sortes de diphtongues, dont la plupart doivent se prononcer en deux syllabes, dans la Poésie & dans le discours soutenu.

Ia, forme généralement deux syllabes, soit dans les noms, soit dans les verbes, comme dans *di-amant*, *di-adême*, *étudi-a*, *confi-a*, *oubli-a*, *&c.* excepté dans quelques mots qui se réduisent à peu-près à ceux-ci, *diable*, *fiacre*, *liard*, *familiarité*, *familiariser*.

De peur de perdre un *liard* souffrir qu'on vous égorge.
Sa famil*ia*rité jusque là s'abandonne.
Je hais . . ., ces gens . . .
Dont la fiere grandeur d'un rien se formalise,
Et qui craint qu'avec elle on ne famil*ia*rise.

Ie, avec l'*e* ouvert ou fermé n'eſt ordinairement que d'une ſyllabe, de quelque conſonne qu'il ſoit ſuivi, comme dans *ciel*, *troiſieme*, *fie-vre*, *pie-ce*, *ami-tié*, *bar-rie-re*, *papier*, *premier*, &c.

Il faut obſerver que dans les verbes en *ier* de la premiere conjugaiſon, *ie* forme deux ſyllabes à l'infinitif, à la ſeconde perſonne du pluriel du préſent de l'indicatif, ou de l'impératif, & au participe paſſif. Ainſi il faut prononcer, *étudi-er*, *confi-er*, *déli-er*, *mari-er*; *vous étudi-ez*, *vous confi-ez*, *vous déli-ez*, *vous mari-ez*; *étudi-é*, *confi-é*, *déli-é*, *mari-é*.

Iai, dans la premiere perſonne du préterit de ces verbes, ſe prononçant comme *ie*, forme auſſi deux ſyllabes : *J'étudi-ai*, *je confi-ai*, *je déli-ai*, *je mari-ai*.

On prononce de même, *vous ri-ez*, *vous ſouri-ez*, *impi-été*, *inqui-et*, *inqui-éter*, *inqui-étude*, *hardi-eſſe*, *matéri-el*, *eſſenti-el*, & quelques autres mots en *el* de plus d'une ſyllabe.

Hier, s'emploie quelquefois en une ſeule ſyllabe, comme dans ce vers,

> Hier j'étois chez des gens de vertu ſinguliere.

Mais on ne fait plus communément deux ſyllabes, commes dans ces vers,

> Mais hier il m'aborde, & me ſerrant la main,
> Ah! Monſieur, m'a-t'il dit, je vous attends demain.

Il eſt d'une ſeule ſyllabe dans *avant-hier*.

Le bruit court qu'avant-hier on vous aſſaſſina.

Io, eſt communément de deux ſyllabes, comme dans *vi-olence*, *vi-olon*, *di-oceſe*. On pourroit en excepter *fio-le* & *pio-che*.

Prends la fiole où . . .
Je crains en ce déſordre extrême . . . .

Oe, ne fait qu'une ſyllabe comme dans *boe-te*, *coe-ffe*, *moe-lle*, *poe-le*; excepté dans *po-éſie*, *po-eme*, *po-ete*.

Oi, avec le ſon de l'*o*, & de l'*é* ouvert, n'eſt jamais que d'une ſyllabe, comme dans *roi*, *loi*, *voilà*, *emploi*, *&c.*

Ue, avec l'*e* ouvert ou fermé, eſt toujours de deux ſyllabes, comme dans *du-el*, *tu-er*, *tu-é*, *attribu-er*, *attribu-é*, *ſu-er*, *ſu-é*.

Ui, ne forme qu'une ſyllabe comme dans *lui*, *ce-lui*, *dé-dui-re*, *con-ſtrui-re*, *fuir*, *fui*, *ai-gui-ſer*, *&c.* excepté dans *ru-ine*, *ru-iner*, *bru-ine*.

Iai, eſt de deux ſyllabes dans *ni-ais*: il eſt quelquefois de deux & quelquefois d'une ſeule dans *bi-ais*, *bi-aiſer*, ou *biais*, *biai-ſer*.

Iau, eſt toujours de deux ſyllabes, comme dans *mi-auler*, *beſti-aux*, *provinci-aux*, *impéri-aux*, *&c.*

Ieu, ſe prononce ordinairement en deux ſyllabes, comme dans *pi-eux*, *odi-eux*, *furi-eux*, *préci-eux*, excepté dans *cieux*, *Dieu*, *lieu*, *lieu-tenant*,

lieu-tenant, *mi-lieu*, *mieux*, *pieu*, *é-pieu*, *ef-ſieu*, *vieux*, *yeux*.

Oue, avec l'*é* ouvert ou fermé, eſt de deux ſyllabes, comme dans *jou-et*, *lou-er*, *lou-é*, *avou-er*, *avou-é* : excepté dans *fouet*, & *fouet-ter*.

Oui, eſt de deux ſyllabes, comme dans *ou-ir*, *ou-i*, *jou-ir*, *jou-i*, *éblou-ir*, *éblou-i* ; excepté dans *bouis*, & dans *oui*, marquant affirmation.

Et deux fois de ſa main le *bouis* tombe en morceaux.

Ian & Ien, avec le même ſon, forment deux ſyllabes, comme dans *étudi-ant* ; *fortifi-ant*, *ri-ant*, *li-ant*, *cli-ent*, *pati-ent*, *impati-ence*, *expédi-ent*, *expéri-ence* ; il faut ſeulement excepter *vian-de*.

Autour de cet amas de *viandes* entaſſées,
Regnoit un long cordon d'alouettes preſſées.

Ien, avec le ſon qui approche de celui de l'*e* fermé, ne forme ordinairement qu'une ſeule ſyllabe, dans les noms ſubſtantifs, les pronoms poſſeſſifs, les verbes, & les adverbes, comme dans *bien*, *chien*, *rien*, *mien*, *tien*, *ſien*, *je viens*, *je tiens*, *combien*, *&c.* excepté *li-en*, parce qu'il vient du verbe *lier* de deux ſyllabes.

Ien, eſt de deux ſyllabes, quand il termine un nom adjectif d'état, de profeſſion, ou de pays, comme dans *Grammairi-en*, *comédi-en*,

musici-en, *histori-en*, *gardi-en*, *magici-en* : excepté *chré-tien*.

Ion, n'est d'une syllabe que dans les premieres personnes du pluriel de l'imparfait de l'indicatif, du conditionnel présent, du présent & de l'imparfait du subjonctif des verbes, quand il ne se trouve pas, avant la terminaison de ces personnes une *r* précédée d'une autre consonne. Il est de deux syllabes dans les premieres personnes du pluriel du présent de l'indicatif ou de l'impératif des verbes qui ont l'infinitif en *ier*, & dans quelque autre mot que ce puisse être, comme dans *nous étudi-ons*, *nous confi-ons*, *nous déli-ons*, *nous mari-ons*, *nous ri-ons*, *li-ons*, *religi-on*, *uni-on*, *passi-on*, *visi-on*, *créati-on*, &c.

Oin, n'est jamais que d'une syllabe, comme dans *coin*, *soin*, *besoin*, *appointement*, &c.

Enjambement des Vers.

Les vers n'ont ni grace, ni harmonie, quand ils enjambent les uns sur les autres, c'est-à-dire, quand le sens demeure suspendu à la fin d'un vers, & ne finit qu'au commencement du vers suivant : ce qui arrive principalement toutes les fois que le commencement d'un vers est régime ou dépendance nécessaire de ce qui se trouve à la fin du vers précédent, comme dans ceux-ci,

C'étoit votre nourrice, Elle vous ramena,

Suivit exactement l'ordre que lui donna
Votre pere, &c.

où l'on voit que *votre pere* a une liaison nécessaire avec la fin du vers précédent, puisqu'il est le nominatif du verbe *donna*.

Cette regle est essentielle dans les vers d'un style noble & sérieux : on s'en dispense néanmoins quelquefois dans les vers d'un style familier, comme dans les comédies, les fables, les contes, les épîtres, &c.

Mais l'harmonie, en quelque style que ce pût être, ne seroit pas blessée, si le régime ou la dépendance d'un vers s'étendoit jusqu'à la fin du vers suivant, comme dans ceux-ci,

L'amour essentiel *à* notre pénitence,
Doit être l'heureux fruit de notre répentance.

Mais admire avec moi le sort dont la poursuite
Me fait courir alors au piége que j'évite.

Transposition des mots.

Quoique le langage de la Poésie Française ne soit pas différent de celui de la prose, & qu'on y emploie communément les mêmes mots ; il est cependant permis d'y faire de la construction de la phrase, certaines transpositions que la Prose n'admettroit pas, & qui contribuent beaucoup à l'harmonie & à la noblesse des vers. Mais il faut toujours faire ces transpositions avec esprit & avec goût,

de maniere qu'elles n'apportent ni dureté, ni obſcurité dans les vers.

Elles conſiſtent à changer l'ordre naturel des mots : ce qui peut ſe faire de pluſieurs manieres.

I. En mettant le nominatif après le verbe, comme on le met auſſi quelquefois en proſe. Ainſi dans ces vers,

Ce traitement, Madame, a droit de vous ſurprendre ;
Mais enfin, c'eſt ainſi que ſe venge Alexandre.

l'ordre naturel ſeroit, *c'eſt ainſi qu'Alexandre ſe venge.*

II. En mettant le régime abſolu à l'accuſatif avant le verbe qui le gouverne : ce qui ne doit pourtant ſe faire qu'avec beaucoup de réſerve, comme dans ces vers,

Le ſort vous y voulut l'une & l'autre amener,
Vous pour porter des fers, elle pour en donner.
Vous direz à celui qui vous a fait venir,
Que je ne lui ſaurois ma parole tenir.

l'ordre naturel & indiſpenſable en proſe, ſeroit, *le ſort voulut vous y amener l'une & l'autre, &c. que je ne ſaurois lui tenir ma parole.*

III. En mettant un nom au génitif avant celui dont il dépend, comme dans ces vers,

Celui qui met un frein *à* la fureur des flots,
Sait auſſi des méchants arrêter les complots.

au lieu de dire, *ſait auſſi arrêter les complots des méchants.*

IV. En mettant le régime relatif au datif, ou à l'ablatif, avant le verbe auquel il a rapport, comme dans ces vers,

Quels charmes ont pour vous des yeux infortunés,
Qu'à des pleurs éternels vous avez condamnés.

au lieu de dire, *que vous avez condamnés à des pleurs éternels.*

La Gréce en ma faveur eſt trop inquiétée ;
De ſoins plus importants je l'ai crue agitée.

au lieu de dire, *je l'ai crue agitée de ſoins plus importants.*

V. En mettant entre le verbe auxiliaire & le participe, des mots qui ne s'y ſouffriroient pas en proſe, comme dans ces vers,

Aujourd'hui même encore une voix trop fidéle
M'a d'un triſte déſaſtre apporté la nouvelle.

au lieu qu'il faudroit dire en proſe, *m'a apporté la nouvelle d'un triſte déſaſtre.*

Le Ciel enfin pour nous devenu plus propice
A de mes ennemis confondu la malice.

au lieu de dire, *a confondu la malice de mes ennemis.*

VI. Enfin en mettant avant le verbe tout ce qui peut en dépendre, & ce qui devroit naturellement être mis après. Ce ſont le plus communément les prépoſitions avec leurs régimes : comme on le reconnoîtra ſans peine dans les vers ſuivants,

A ce discours, ces rivaux irrités,
L'un sur l'autre à la fois se sont précipités.
Pour la veuve d'Hector ses feux ont éclaté.
Contre mon ennemi laisse-moi m'assurer.
Si la foi *dans son cœur* retrouvoit quelque place.
Par des stériles vœux pensez-vous m'honorer ?
Peuple ingrat ! Quoi toujours les plus grandes merveilles,
Sans ébranler ton cœur, frapperont tes oreilles !

Mots à éviter dans les vers.

Comme un des principaux objets de la Poésie est de flatter agréablement l'oreille, on doit en bannir tous les mots qui pourroient la choquer, ou parce qu'ils seroient trop rudes, ou parce qu'ils auroient quelque conformité de son avec d'autres mots déja employés dans le même vers, ou parce que la répétition n'en seroit ni nécessaire ni agréable, ou enfin parce qu'ils seroient trop bas & qu'ils sentiroient trop la prose.

Il est un heureux choix de mots harmonieux.
Fuyez des mauvais sons le concours odieux.
Le vers le mieux rempli, la plus noble pensée,
Ne peut plaire à l'esprit quand l'oreille est blessée.

Le goût & le discernement appuyés d'une lecture réfléchie des meilleurs Poetes, contribueront à faire éviter ces défauts, mieux que toutes les regles que l'on pourroit donner.

Nous nous contenterons d'indiquer ici quelques-uns des mots qui appartiennent à la prose, & que l'on ne doit faire entrer que

très-rarement dans les vers, fur-tout dans ceux qui ont un peu de nobleſſe.

Ce ſont les conjonctions, *c'eſt pourquoi, parce que, pourvu que, puis, ainſi, car, en effet, de ſorte que, d'autant que, outre que, d'ailleurs, &c. celui* & *celle*, quand ils ſont relatifs à quelques noms précédents; *lequel, laquelle, leſquels, &c.*

De la Céſure.

La céſure eſt un repos qui coupe les vers en deux parties, dont chacune s'appelle *hémiſtiche*, c'eſt-à-dire, demi-vers. Et ce repos bien ménagé contribue beaucoup à la cadence & à l'harmonie des vers français.

Les regles que l'on peut donner fur la céſure, ſont renfermées dans ces trois vers de M. Deſpreaux,

Ayez pour la cadence une oreille ſévere.
Que toujours dans vos vers le ſens coupant les mots,
Suſpende l'hémiſtiche, en marque le repos.

Il n'y a que les vers de douze ſyllabes & ceux de dix qui aient une céſure: les autres, c'eſt-à dire, ceux de huit, de ſept, & de ſix ſyllabes n'en ont point.

La céſure des vers de douze ſyllabes ou des vers alexandrins, eſt à la ſixieme ſyllabe, en ſorte qu'elle partage les vers en deux parties égales, comme dans ceux-ci,

Juſtes ne craignez point le vain pouvoir des hommes :
Quelque élevés qu'ils ſoient, ils ſont ce que nous ſommes.

La céſure des vers de dix ſyllabes ou des vers communs eſt à la quatrieme ſyllabe, & elle coupe les vers en deux parties inégales dont la premiere eſt de quatre ſyllabes, & la derniere des ſix, comme dans ceux-ci,

L'eſclave craint le tyran qui l'outrage :
Mais des enfans l'amour eſt le partage.

Quand on dit que la céſure des vers alexandrins eſt à la ſixieme ſyllabe, & que la céſure des vers communs eſt à la quatrieme, on entend qu'après l'une & l'autre de ces ſyllabes, il doit y avoir un repos naturel qui mette un intervalle entre le premier & le ſecond hémiſtiche : en ſorte qu'on puiſſe les diſtinguer en récitant les vers, ſans forcer & ſans obcurcir le ſens de la phraſe. Ainſi la céſure eſt vicieuſe, quand le mot qui la forme & qui termine le premier hémiſtiche, ne peut être ſéparé du mot ſuivant dans la prononciation.

Il n'eſt pas néceſſaire, pour la régularité de la céſure, que le ſens finiſſe abſolument après la ſixieme ou la quatrieme ſyllabe, & qu'il n'y ait rien dans un hémiſtiche, qui ſoit régime ou qui dépende de ce qui eſt dans l'autre. Il ſuffit que ce régime ou cette dépendance n'empêche pas le repos, & n'oblige pas

à lier

à lier en prononçant, la derniere syllabe d'un hémistiche avec la premiere de l'autre. Ainsi quoiqu'en ce vers,

Tant de fiel entre-t-il-dans l'ame des dévots ?

dans l'ame des dévots, soit le régime du verbe *entre-t'il*, la césure en est réguliere, parce que, sans forcer le sens de la phrase, on peut faire naturellement après *entre-t'il*, une pause qui distingue les deux hémistiches.

Il en est de même de ces deux vers :

Que de ton bras-la force les renverse.
Que de ton nom-la terreur les disperse.

où l'on peut se reposer après *de ton bras* & *de ton nom*, quoique ces deux génitifs soient régis par les noms suivants *la force* & *la terreur*.

Nous nous contenterons d'observer ici les principales circonstances qui peuvent rendre la césure défectueuse.

I. Le repos étant, comme nous avons dit, essentiel à la césure, elle ne peut être formée que par une syllabe qui finit un mot : c'est-à-dire, que la sixieme ou la quatrieme syllabe d'un vers de douze ou de dix syllabes, doit toujours être la derniere d'un mot, afin que l'on puisse s'y reposer. Ainsi cette phrase, quoique de douze syllabes,

Que peuvent tous les foi-bles humains devant Dieu ?

ne feroit pas un vers, parce que la ſixieme ſyllabe eſt la premiere du mot *foibles*, & que l'on ne peut pas s'y repoſer. Au lieu qu'en changeant l'ordre des mots, & en diſant,

Que peuvent devant Dieu tous les foibles humains ?

on a un vers parfait dont le repos tombe ſur la ſixieme ſyllabe formé par le mot *Dieu*.

II. L'*e* muet ou féminin, ſeul ou ſuivi des lettres *s* ou *nt*, n'ayant qu'un ſon ſourd & imparfait, ne peut jamais terminer la ſyllabe du repos.

Mais lorſqu'un mot terminé par un *e* muet ſeul, eſt ſuivi d'un mot qui commence par une voyelle avec laquelle l'*e* muet ſe mange; alors la céſure peut tomber ſur la ſyllabe qui précéde l'*e*, & qui, par l'éliſion de cet *e*, devient la derniere du mot. Par exemple, *funeſte* qui a trois ſyllabes, quand il eſt ſuivi d'un mot qui commence par une conſonne, comme quand on dit, *funeſte paſſion*; n'en a plus que deux, quand il eſt ſuivi d'un mot qui commence par une voyelle, comme dans *funeſte ambition*: & c'eſt ſur la ſeconde que peut tomber la céſure, quand la derniere ſe mange avec le mot ſuivant. Ainſi dans ces deux vers,

Et qui ſeul ſans Miniſ-tre, *à* l'exemple des Dieux,
Soutiens tout par toi-mê me, & vois tout par tes yeux.

la céſure tombe ſur la ſeconde ſyllabe de *miniſ-*

tre, & sur la premiere de *même*, les dernieres syllabes de ces deux mots se mangeant avec les voyelles suivantes.

III. Les articles, quels qu'ils soient, étant inséparables des noms, ne peuvent jamais former la césure d'un vers, & celui-ci ne vaudroit rien,

Vous devez vaincre le-penchant qui vous entraîne.

IV. La césure ne peut pas tomber sur un nom substantif suivi de son adjectif, comme dans ces vers,

Sais-tu qu'on n'acquiert *rien-de bon* à me fâcher ?
Mais j'aurois un *regret-mortel*, si j'étois cause,
Qu'il fût *à* mon cher maître arrivé quelque chose.

ni sur un nom adjectif suivi de son substantif, comme dans ces vers,

Et pourrions par un *prompt-achat* de cette esclave,
Empêcher qu'un rival nous prévienne & nous brave.
C'est encore un plus *grand-sujet* de s'étonner.

Cependant si le substantif est suivi ou précédé de plusieurs adjectifs, il peut en être séparé par la césure. Ainsi ces vers sont bons,

Morbleu, c'est une *chose-indigne*, *lâche*, *infâme*
De s'abaisser ainsi jusqu'*à* trahir son ame.
Vengez-moi d'une *ingra-te & perfide parente*.

V. Les adverbes monosyllabes, comme, *plus*, *très*, *fort*, *bien*, *mal*, *mieux*, *trop*, *&c.* ne peuvent pas être séparés par la césure, des

adjectifs ou des verbes auxquels ils ſont joints, comme dans ces vers,

Ce jargon n'eſt pas *fort-néceſſaire*, me ſemble.
Si le chef n'eſt pas *bien d'accord* avec la tête.
De grace, *contez-moi-bien* tout de point en point
Nous verrons qui *tiendra-mieux* parole des deux.
Vos yeux ne ſont que *trop-aſſurés* de lui plaire.

VI. La céſure ne peut pas ſéparer les pronoms perſonnels, des verbes dont ils ſont nominatifs, ni les pronoms conjonctifs, des verbes dont ils ſont régimes, quand ils les précédent ou les ſuivent immédiatement. Ainſi ces vers ne vaudroient rien,

Je me flatte que *vous*-me rendrez votre eſtime.
Songeons que la mort *nous*-ſurprendra quelque jour.

VII. Les pronoms *ce*, *cet*, *ces*, *non*, *ma*, *mes*, *que*, *qui*, *quel*, *quoi*, *dont*, *lequel*, *laquelle*, ne peuvent jamais former la céſure d'un bon vers, comme dans ceux-ci,

Fuyons les vices *qui*-nous font perdre la grace.
Tant mieux. Vous ſaurez *que*-depuis tantôt la belle
Sent toujours de ſon mal quelque criſe nouvelle.

Celui, *celle* & *ceux*, s'y ſouffrent quelquefois, mais ils ont toujours quelque choſe de languiſſant & de proſaique, comme dans ces vers,

Il n'eſt fort entre *ceux*-que tu prends par centaines,
Qui ne puiſſe arrêter un rimeur ſix ſemaines.

VIII. Le verbe ſubſtantif *être* ſuivi d'un

nom adjectif, ne peut pas en être séparé par la césure, sur-tout quand il est à la troisieme personne du singulier du présent de l'indicatif, comme dans ces vers,

On sait que la chair *est-fragile* quelquefois.
Si notre esprit n'*est* pas-*sage* à toutes les heures,
Les plus courtes erreurs sont toujours les meilleures.

IX. Les verbes auxiliaires immédiatement suivis des participes, ne doivent pas en être séparés par la césure, sur-tout s'ils ne sont que d'une syllabe, comme dans ces vers,

Que vous serez toujours, quoi que l'on se propose,
Tout ce que vous *avez-été* durant vos jours.
Et comme je vous *ai-rencontré* par hasard,
J'ai cru que je devois de tout vous faire part.
Je ne saurois souffrir, a-t-il dit hautement,
Qu'un honnête homme *soit-traîné* honteusement.

X. Quand deux verbes ou un verbe avec un nom font un sens indivisible, la césure ne doit pas les séparer, comme dans ces vers,

Mon pere, quoiqu'il eût la tête des meilleures,
Ne m'a jamais rien *fait-apprendre* que mes heures.
Car le ciel a trop *pris-plaisir* de m'affliger,
Pour me donner celui de me pouvoir venger.
Si bien que les *jugeant-morts* après ce temps-là,
Il vint en cette ville, & prit le nom qu'il a.

XI. La césure ne peut pas se trouver entre un verbe & la négation *pas*, ou tout autre adverbe négatif, comme dans ces vers,

Non je ne *souffrirai-pas* un pareil outrage.
Croyez que vous n'*aurez-jamais* cet avantage.

XII. La césure est encore mauvaise quand elle sépare la préposition de son régime, comme dans ces vers,

Peut-être encor qu'*avec*-toute ma suffisance,
Votre esprit manquera dans quelque circonstance.
Par vos gestes *durant*-un moment de repas...
Si j'avois jamais fait cette bassesse insigne,
De vous revoir *après*-ce traitement indigne.
J'y suis encor, *malgré*-tes infidélités.

XIII. Enfin les conjonctions composées de plusieurs mots dont le dernier est *de* ou *que*, comme *afin de*, *de peur de*, *avant que de*, *aussitôt que*, *encore que*, *&c.* ne doivent pas être séparées par la césure. Ainsi ce vers seroit mauvais.

Quoi! vous fuyez *tandis-que* vos soldats combattent?

Au reste comme la césure est faite pour l'oreille, on peut donner pour regle générale & infaillible, qu'une césure est bonne, si elle satisfait l'oreille; & qu'elle est vicieuse, si l'oreille en est choquée: & ce n'est que par la lecture des bons vers, qu'on peut se mettre en état d'en juger.

Des licences dans la Versification.

On appelle licences certains mots qui ne seroient pas reçus dans la prose commune, &

qu'il eſt permis aux Poetes d'employer. La plupart même de ces mots, ſur-tout dans la poéſie ſublime, ont beaucoup plus de grace & de nobleſſe que ceux dont on ſe ſert ordinairement. Le nombre n'en eſt pas grand. Voici les principaux.

Les humains ou *les mortels* pour *les hommes.*

Mon cher fils, dit Louis, c'eſt de là que la grace
Fait ſentir aux *humains* ſa faveur efficace.
Plus ſage en mon reſpect, que ces hardis *mortels*,
Qui d'un indigne encens profanent tes autels.

Forfaits pour *crimes.*

O toi, de mon repos compagne aimable & ſombre,
A de ſi noirs *forfaits* prêteras-tu ton ombre ?

Courſier au lieu de *cheval.*

Les moments lui ſont chers, il court dans tous les rangs,
Sur un *courſier* fougueux, plus léger que les vents.

Glaive pour *épée.*

Ils s'attaquent cent fois, & cent fois ſe repouſſent.
Leur courage s'augmente, & leurs *glaives* s'émouſſent.

Penſer pour *penſée.*

Votre ame à ce *penſer* de colere murmure.

Les ondes pour *les eaux.*

Le limon croupiſſant dans leurs grottes profondes,
S'élevent en bouillonnant ſur la face des *ondes*.

Flanc pour *ſein.*

Les Dieux m'en sont témoins, ces Dieux qui dans
mon *flanc*,
Ont allumé le feu fatal à tout mon sang.

Antique pour *ancien*.

Suivez-moi, rappellez votre *antique* vertu.
C'est un usage *antique* & sacré parmi nous.

L'Eternel au lieu de *Dieu*.

L'Eternel en ses mains tient seul nos destinées :
Il sait, quand il lui plaît, veiller sur nos années.

Hymen ou *hymenée* pour *mariage*.

Crois-tu que d'une fille humble, honnête, charmante,
L'hymen n'ait jamais fait de femme extravagante ?
A qui même en secret je m'étois destinée,
Avant qu'on eût conclu ce fatal *hymenée* !

Espoir a plus de noblesse qu'*espérance*.

D'un *espoir* renaissant le peuple est enivré.

Jadis pour *autrefois*.

Serment *jadis* sacrés, nous brisons votre chaîne.

Soudain pour *aussi-tôt*.

Le salpêtre enfoncé dans ces globes d'airain,
Part, s'échauffe, s'embrase, & s'écarte *soudain*.

Alors que pour *lorsque*.

Aveuglé par son zele, il te désobéit,
Et pense te venger, *alors qu'*il te trahit.

Cependant

Cependant que pour *pendant que*, *tandis que.*

> *Cependant que* j'embrasse une image frivole,
> Rome entiere m'appelle aux murs du Capitole.

N'a guere pour *il n'y a pas long-temps.*

> Cette loi que *n'a guere* un saint zele a dictée,
> Du ciel en ta faveur y semble être apportée.

On supprime souvent *ne* avant les verbes, dans les interrogations négatives,

> Vois-tu pas que sa haine égale mon amour?

au lieu de dire, *ne vois-tu pas*, *&c.*

Il est très-ordinaire de supprimer l'*e* muet du mot *encore*, pour le faire de deux syllabes, en écrivant *encor.*

> *Encor* si ta valeur à tout vaincre obstinée;
> Nous laissoit pour le moins respirer une année.

Encore de trois syllabes avec l'*e* muet a quelque chose de languissant dans le corps du vers, avant un mot qui commence par une consonne, & il est mieux de ne l'employer ainsi qu'à la fin du vers,

> Étudions enfin, il en est temps encore.

On fait aussi quelquefois *avec* de trois syllabes, en y ajoutant *que.*

> Quittons donc pour jamais une ville importune,
> Où l'honneur est en guerre *avecque* la fortune

ARTICLE II.

De la Rime.

LA Rime qui fait la plus grande beauté des vers français, est une convenance de son à la fin des mots : & chaque vers doit finir par un mot qui ait cette convenance de son avec le dernier mot d'un autre vers. Ainsi ces deux vers riment ensemble ;

A ta foible raison garde-toi de te *rendre* :
Dieu t'a fait pour l'aimer, & non pour le com*prendre*.

La rime n'étant que pour l'oreille, & non pas pour les yeux, on doit plutôt en juger par le son que par l'orthographe. Ainsi quoique les syllabes finales de deux mots s'écrivent différemment, il suffit ordinairement qu'elles produisent le même son pour qu'elles riment ensemble, comme *repos* & *maux* dans ces deux vers,

Tout conspire à la fois à troubler mon *repos*,
Et je me plains ici du moindre de mes *maux*.

Par la même raison, si les syllabes finales de deux mots s'écrivent de la même maniere, & qu'elles se prononcent différemment, elles ne peuvent rimer ensemble. Ainsi la rime de ces deux vers est défectueuse,

Ma colere revient, & je me reconnois :
Immolons en partant, trois ingrats à la *fois*.

De la Rime masculine & féminine.

La rime se divise en masculine & féminine : d'où les vers sont appellés masculins ou féminins, comme nous l'avons dit *page* 6.

La rime féminine est celle qui finit ou par un *e* muet simplement, comme dans ces deux vers.

L'Eternel est son nom. Le monde est son ouvrage.
Il entend les soupirs de l'humble qu'on outrage.

ou par un *e* muet suivi d'une *s*, comme dans ceux-ci,

Objet infortuné des vengeances célest*es*,
Je m'abhorre encor plus que tu ne me détest*es*.

ou par un *e* muet suivi des lettres *nt*, comme dans ceux-ci,

C'est lui-même. Il m'échauffe. Il parle. Mes yeux s'ouvr*ent* ;
Et les siecles obscurs devant moi se découvr*ent*.

La rime masculine est celle qui est formée par toute autre terminaison que par un *e* muet, soit par une voyelle, comme dans ces vers,

Misérables jouets de notre vanité,
Faisons au moins l'aveu de notre infirmité.

soit par une consonne, comme dans ceux-ci,

Le faux est toujours fade, ennuyeux, languiss*ant* ;
Mais la nature est vraie & d'abord on la s*ent*.

Les troisiemes personnes du pluriel de l'imparfait de l'indicatif & du conditionnel présent des verbes, n'ont pourtant pas la rime féminine, quoique terminés en *oient*, parce que ces cinq lettres ont, comme nous avons dit, le son de l'*è* ouvert, & qu'ainsi elles forment une rime masculine, comme dans ces deux vers,

Aux accords d'Amphion les pierres se mouv*oient*,
Et sur les murs de Thébains en ordre s'élev*oient*.

On ne considere presque jamais que le son de la derniere syllabe des mots pour la rime masculine. Ainsi *vérité* rime avec *piété*, *raison* avec *maison*, *malheur* avec *douleur*, *succès* avec *procès*, &c.

Mais le son de la derniere syllabe des mots ne suffit pas pour la rime féminine, parce que la prononciation sourde & obscure de l'*e* muet empêche d'y appercevoir une convenance sensible. Ainsi quoique la derniere syllabe de *mon*de soit semblable à la derniere de *deman*de, cependant ces deux mots ne riment pas, non plus que *louan*ge avec *menson*ge, *fide*le avec *scanda*le, &c.

Il faut donc encore prendre la convenance des sons, nécessaire pour la rime féminine, de la pénultieme syllabe des mots. Ainsi *monde* rimera fort bien avec *profonde*, *demande* avec *offrande*, *louange* avec *mélange*, *fidele* avec *modele*, *scandale* avec *morale*, &c.

De ce qui ſuffit ou ne ſuffit pas pour la Rime.

La rime tant maſculine que féminine eſt d'autant plus parfaite qu'il y a plus de reſſemblance dans les ſons qui la forment. Ainſi quoique *plaiſir* rime bien avec *ſoupir*, & *prudence* avec *récompenſe*, cependant *plaiſir* rime encore mieux avec *deſir*, & *prudence* avec *providence*, parce qu'outre la conformité des ſons *ir* & *ence* eſſentielle à l'une & à l'autre rime, les conſonnes *s* & *d* qui les précédent ſont encore les mêmes ; ce qui ajoute un nouveau dégré de perfection à la rime.

Quand les ſyllabes qui forment la rime, c'eſt-à-dire, la derniere pour la rime maſculine, & la pénultieme pour la rime féminine, commencent par une voyelle, il eſt néceſſaire, ſi elles ne ſont pas les premieres du mot, qu'elles ſoient précédées d'un autre voyelle : comme on peut le reconnoître dans les mots *li-en*, *nati-on*, *préci-eux*, *artifici-elle*, *vertueuſe*, *ſci-ence*, *&c.*

Or il faut, pour la plus grande perfection de la rime de ces ſyllabes, que non-ſeulement elles ſoient précédées des mêmes voyelles, mais encore que les conſonnes qui précédent ces voyelles, ſoient les mêmes ou aient le même ſon. Ainſi *lien* qui rime avec *gardien*, rimera encore mieux avec *italien*, *nation* qui rime avec *union*, rimera mieux avec *ambition* ;

précieux qui rime avec *curieux*, rimera mieux avec *audacieux*; *artificielle* qui rime avec *citadelle* & *matérielle*, rimera beaucoup mieux avec *eſſentielle*; *vertueuſe* qui rime avec *fameuſe* & *monſtrueuſe*, rimera mieux avec *impétueuſe*; *ſcience* qui rime avec *eſpérance* & *confiance*, rimera beaucoup mieux avec *patience*, *&c.*

On appelle rime riche ou heureuſe, celle qui eſt formée par la plus grande uniformité de ſons; & rime ſuffiſante ou commune, celle qui n'a rien de plus que les ſons eſſentiels.

Il arrive même que les ſons eſſentiels à la rime ne ſuffiſent pas en bien des occaſions, & qu'il faut encore y ajouter le ſon des conſonnes ou des voyelles précédentes. Ainſi *liberté* ne rimeroit pas avec *aimé*, quoique l'*e* fermé ſoit le ſon final de l'un & de l'autre mot; ni *créa* avec *allia*, quoiqu'ils aient tous les deux la voyelle *a* pour derniere ſyllabe.

Les ſons eſſentiels à la rime ne ſuffiſent pas, quand ils ne ſont ni âſſez pleins ni aſſez marqués, ou qu'ils ſe trouvent à la fin d'un grand nombre de mots, parmi leſquels on peut aiſément choiſir ceux dont la rime a plus de convenance.

Les ſons eſſentiels à la rime ſuffiſent, quand ils ſont pleins, ou qu'ils ſe trouvent dans des monoſyllabes, ou qu'ils ne ſont précédés des mêmes conſonnes ou des mêmes voyelles, que dans un très-petit nombre de mots.

1. Les ſons que l'on appelle pleins, ſont ceux de l'*a* & de l'*o*, des *e* ouverts; des voyelles composées *ai*, *ei*, *oi*, *au*, *eau*, *eu*, & *ou*, des voyelles naſales *an*, *am*, *en*, *em*, *in*, *im*, *ain*, *ein*, *aim*, *on*, *om*, *un*, *um*, des voyelles longues, des diphtongues, *ie*, *io*, *ui*, *ieu*, *ien*, *ion*, *oin*, & des voyelles ſuivies de pluſieurs conſonnes ſemblables ou différentes. Ainſi *combats* rimera avec *embarras*, *fatale* avec *inégale*, *repos* avec *héros*, *parole* avec *immole*, *progrès* avec *ſuccès*, *mer* avec *enfer*, *ouvert* avec *offert*, *même* avec *extrême*, *jamais* avec *parfaits*, *maître* avec *paroître*, *reine* avec *peine*, *tableau* avec *fardeau*, *rigoureux* avec *cheveux*, *bonheur* avec *ardeur*, *courroux* avec *genoux*, *venin* avec *deſſein*, *pardon* avec *leçon*, *commun* avec *importun*, *lumiere* avec *carriere*, *vouloir* avec *ſçavoir*, *ennui* avec *aujourd'hui*, *conduite* avec *pourſuite*, *entretiens* avec *conviens*, *témoin* avec *beſoin*, *horrible* avec *ſenſible*, *injure* avec *murmure*, &c.

Le ſon de l'*a* n'eſt plein & ſuffiſant pour la rime, que quand il eſt dans la pénultieme ſyllabe du mot, ou qu'étant dans la derniere, il eſt ſuivi de quelque conſonne, comme dans *agréable*, *ſavorable*, *état*, *ſénat*, *trépas*, *ſoldats*, *remparts*, *étendarts*. Mais s'il eſt la derniere lettre du mot, comme dans toutes les troiſiemes perſonnes du ſingulier du prétérit des verbes de la premiere conjugaiſon, il faut qu'il ſoit

précédé de la même consonne ou de la même voyelle. Ainsi *condamna* rimeroit avec *donna*, mais non pas avec *tomba*, *marcha*, *confia*, ni avec d'autres où l'*a* ne seroit pas précédé d'une *n*.

Quoique le son de la rime en *ant* ou en *ent*, soit plein, néanmoins à cause du grand nombre de mots où elle se trouve, on ne doit faire rimer ensemble que ceux où *ant* & *ent* sont précédés des mêmes consonnes ou des mêmes voyelles. Ainsi *diamant* ne rimeroit bien qu'avec un mot terminé en *mant* ou *ment*, comme *égarement*; & *suppliant* ne rimeroit bien qu'avec un mot terminé en *iant*, comme *criant*, &c.

Par la même raison *eu* & *on* précédés d'une consonne ne riment pas bien avec *eu* & *on* précédés de la voyelle *i*. Ainsi *heureux* ne rime pas bien avec *ambitieux*, ni *moisson* avec *passion*; mais *heureux* rimera avec *courageux*, *moisson* avec *trahison*, *ambitieux* avec *furieux*, & *passion* avec *religion*.

Les voyelles qui n'ont pas un son plein, sont l'*é* fermé, ou seul, comme dans *beauté*, ou suivi des consonnes *s*, *z*, & *r*, comme dans *beautés*, *aimez*, *aimer*; l'*i* & l'*u*, ou seuls, comme dans *ami*, *vertu*, ou suivis d'une consonne qui n'en allonge pas sensiblement le son, comme dans *amis*, *vertus*, *habit*, *tribut*, &c. Et ces voyelles ne pourront former de bonnes rimes masculines qu'autant qu'elles

feront précédées des mêmes consonnes ou des mêmes voyelles. Ainsi *beauté* rimera bien avec *divinité*, *beautés* avec *divinités*, *aimez* avec *animez*, *aimer* avec *animer*, *pitié* avec *amitié*, *ami* avec *endormi*, *vertu* avec *combattu*, *amis* avec *endormis*, &c.

On peut donner pour regle générale que quand les rimes masculines sont bonnes ou suffisantes, elles sont encore meilleures, en devenant féminines par l'addition de l'*e* muet; parce qu'outre la nouvelle conformité de son que l'*e* muet y ajoute, il oblige encore d'appuyer d'avantage sur la pénultieme syllabe, & en rend par-là le son plus plein qu'il n'étoit auparavant. Par exemple, si *consacré* & *révéré*, *soupir* & *desir*, *sujet* & *discret*, *interdit* & *petit* riment bien; *consacrée* & *révérée*, *soupire* & *desire*, *sujette* & *discrete*, *interdite* & *petite*, rimeront encore mieux.

Mais de ce que les rimes féminines sont bonnes, *puissante* & *chancelante*, *heureuse* & *furieuse*; il ne s'ensuit pas que les rimes semblables masculines le soient aussi : car *puissant* rimeroit mal avec *chancelant*, & *heureux* avec *furieux*, comme nous l'avons observé plus haut.

II. On ne cherche pas une si grande conformité de son, quand on fait rimer un monosyllabe avec un autre monosyllabe, ou avec un mot de plusieurs syllabes. Il suffit que le son essentiel à la rime s'y trouve. Ainsi *loi* ri-

mera avec *foi* & avec *effroi*, *pas* avec *bas* & avec *états*, *paix* avec *faix* & avec *jamais*, *mis* avec *pris* & avec *fortis*, *dit* avec *esprit*, *vous* avec *loups* & avec *courroux*, *&c.* & par la même raison il n'y a rien d'irrégulier dans la rime de ces deux vers.

> Lui que tu fis languir dans des tourments honteux,
> Lui dont l'aspect ici te fais baisser les yeux.

III. Quand il n'y a qu'un très-petit nombre de mots où les sons essentiels à la rime soient précédés des mêmes consonnes ou des mêmes voyelles, cette rareté dispense des regles que nous venons d'établir, & autorise à se contenter de rimes suffisantes. Ainsi parce qu'il n'y a que très-peu de mots terminés en *pir*, on fait rimer *soupir* ave *desir*; & on fait rimer *trahir* avec *obéir*, à cause du petit nombre de mots où *ir* est précédé des mêmes voyelles.

Cette licence ne peut regarder qu'un très-petit nombre de mots terminés en *u*, *us*, *ut*, *is*, *it*, & *ir*, encore faut-il en user avec beaucoup de ménagement, & quand on y est absolument forcé par la disette de la rime.

Mais à l'égard des mots terminés en *é* fermé seul ou suivi des lettres *s*, *z*, *r*, & en *i* seul, le nombre en est si grand, qu'on ne doit jamais se dispenser de les faire rimer par les consonnes ou voyelles qui précédent l'*e* & l'*i*. Ainsi quel-

que beaux que ſoient ces vers pour le ſens, ils péchent par la rime.

Un juge incorruptible y raſſemble *à* ſes pi*eds*
Ces immortels eſprits que ſon ſouffle a cr*éés*.

Ayez pitié d'un cœur de ſoi-même enne*mi*,
Moins malheureux cent fois, quand vous l'avez *hai*.

La terminaiſon en *ai* des prétérits de l'indicatif des verbes de la premiere conjugaiſon, des futurs de tous les verbes, & du préſent de l'indicatif du verbe *avoir*, ayant le ſon de l'*é* fermé, on peut fort bien la faire rimer avec un mot terminé en *é* fermé, comme dans ces vers,

Vaincu, chargé de fers, de regret conſum*é*,
Brulé de plus de feux que je n'en allum *ai*...

Mon oncle, ſoyez sûr que je ne partir*ai*,
Qu'après vous avoir vu bien cloué, bien mur*é*.

Non, je ne prétends plus demeurer engag*é*,
Pour un cœur où je vois le peu de part que j'*ai*.

La rime féminine de l'*é* fermé ne doit pas être moins parfaite que la maſculine, & il n'y a guere de poetes qui n'obſervent pas les mêmes regles à l'égard de l'une & de l'autre. Ainſi *aimée* ne rimera bien qu'avec un mot terminé en *mée*, & *confiée* ne rimera bien qu'avec un mot terminé en *iée*.

Il n'en eſt pas de même des rimes féminines en *ie* & en *ue* que l'on emploie quelquefois

ſans qu'elles ſoient précédées des mêmes conſonnes, comme dans ces vers,

O Ciel! pourquoi faut-il que ta ſecrete en*vie*
Ferme *à* de tels héros le chemin de l'A*ſie*.

Polinice, Seigneur, demande une entre*vue*:
C'eſt ce que d'un héraut nous apprend la ve*nue*.

Les mots terminés en *ui*, *uie*, *uis*, *uit* ... vent toujours rimer avec des mots qui aient la même terminaiſon, & le ſon de la diphtongue *ui* étant aſſez plein de lui-même, il n'eſt pas néceſſaire qu'elle y ſoit précédée des mêmes conſonnes.

En quelles occaſions il faut faire accorder la rime avec l'orthographe.

Quoique nous ayions dit plus haut qu'il n'étoit pas néceſſaire, pour la validité de la rime, que les dernieres ſyllabes des mots s'écriviſſent avec les mêmes lettres, & qu'il ſuffiſoit qu'elles produiſiſſent le même ſon; il y a néanmoins quelques occaſions où l'orthographe doit s'accorder avec la rime.

I. Un mot terminé par une *s*, par une *x*, ou par un *z*, ne rimeroit pas avec un mot qui ne ſeroit pas terminé par l'une des trois lettres. Ainſi *aimable* ne rimeroit pas avec *fables*, ni *diſcours* avec *jour*, ni *vérité* avec *vanites* ou *méritez*, ni *genou* avec *vous* ou *courroux*,

ni *cheveux* avec *heureux*, &c. Et la rime de ces deux vers est défectueuse,

> Oui, vraiment, ce visage est encor fort mettable :
> S'il n'est pas des plus beaux, il est des agréables.

Mais il n'est pas nécessaire que les mots dont la rime est terminée par l'une de ces trois lettres, soient du nombre pluriel, ni que ce soit la même lettre qui les termine. Ainsi *le discours* rimera avec *les jours*, *célestes* avec *tu détestes*, *le nez* avec *vous donnez*, *vanités* avec *méritez*, *vous* avec *courroux*, *paix* avec *jamais*, *loix* avec *rois*, &c.

II. Quoique l'*r* ne se prononce pas à la fin des vers, dans les mots terminés en *er* avec l'*é* fermé, cependant ils ne doivent rimer qu'avec des mots également terminés en *er*, comme dans ces deux vers,

> Un ennemi si noble a sçu m'encourag*er* :
> Je suis venu chercher la gloire & le dang*er*.

III. On ne fait guere rime une personne de verbe terminée en *ois* ou en *oit* ayant le son de l'*é* ouvert, avec un mot qui auroit le même son, mais qui s'écriroit différemment, comme *j'aimois* avec *jamais*, *manquoit* avec *banquet*. Il faut ordinairement recourir à une autre personne de verbe terminée par les mêmes lettres : comme dans ces deux vers,

> Et sans trop s'enquérir d'où la laide ven*oit*,
> Il sçut, c'en fut assez, l'argent qu'on lui donn*oit*.

IV. Les troisiemes personnes du pluriel des verbes, terminées en *ent* ou en *oient*, ne doivent jamais rimer qu'avec d'autres troisiemes personnes de verbes qui aient les mêmes terminaisons. Ainsi *ils disent* ne rimeroit pas avec *marchandise*, ni *fassent* avec *surface* : mais *disent* rimeroit bien avec *lisent*, & *fassent* avec *effacent*.

V. Les mots terminés par *anc* & *ang*, ne riment ordinairement au singulier qu'avec des mots qui aient l'une ou l'autre terminaison, comme dans ces deux vers,

Remplissez les autels d'offrandes & de sang,
Des victimes vous-même interrogez le flanc.

VI. Quand un mot est terminé par un *t*, il ne peut rimer qu'avec un mot qui soit aussi terminé par un *t* ou par un *d*. Ainsi *hasard* rimera avec *départ*, *verd* avec *couvert*, *nid* avec *finit*, *accord* avec *fort*, *sourd* avec *court*, *&c.* comme dans ces deux vers,

Sur l'argent, c'est tout dire, on est déja d'*accord* :
Ton beau-pere futur vuide son coffre-*fort*.

& dans ceux-ci,

Vous voyez quel effroi me trouble & me con*fond*.
Il parle dans mes yeux, il est peint sur mon *front*.

VII. On fait rimer ensemble tous les mots dont la derniere syllabe a le son de la voyelle nazale *in*, de quelque maniere qu'elle s'écrive. Ainsi *divin* rimera avec *humain*, *faim*,

dessein, & chacun de ces mots rimera avec les autres, comme dans ces vers,

Je n'y puis plus tenir, j'enrage, & mon dess*ein*
Est de rompre en visiere à tout le genre hum*ain*.

Déja d'un plomb mortel plus d'un brave est att*eint*,
Sous les fougueux coursiers l'onde écume & se pl*aint*.

VIII. Quand les mots sont terminés par une *s* ou par un *x*, la convenance des consonnes ou des voyelles précédentes ne s'exige plus avec la même sévérité. Il suffit que les dernieres syllabes aient le même son. Ainsi *combats* rimera avec *trépas*, *rangs* avec *tyrans*, *effets* avec *satisfaits*, *héros* avec *travaux*, *balcons* avec *féconds*, *dehors* avec *accords*, *jours* avec *sourds* & *courts*, *&c.*

IX. Enfin, hors les circonstances que nous venons d'expliquer, on peut faire rimer ensemble toutes les consonnes & voyelles qui ont le même son, quelque différentes qu'elles puissent être par le caractere. Ainsi *être* rimera avec *connoître* & *maître*, *race* avec *terrasse*, *contraire* avec *frere*, *chose* avec *cause*, *&c.*

X. L'*l* mouillée ne peut jamais rimer avec l'*l* simple. Ainsi *travail* ne rimeroit pas avec *cheval*, ni *merveille* avec *nouvelle*, ni *famille* avec *tranquille*, *&c.*

Rime d'un mot avec lui-même.

Un mot ne peut pas rimer avec lui-même,

à moins qu'il ne ſoit pris dans des ſignifications différentes. Ainſi la rime de ces deux vers eſt irréguliere,

Les chefs & les ſoldats ne ſe connoiſſent *plus*.
L'un ne peut commander, l'autre n'obéit *plus*.

au lieu qu'il n'y a rien de répréhenſible dans les rimes des vers ſuivants,

Prends-moi le bon parti. Laiſſe-là tous les *livres*.
Cent francs au denier cinq combien font-ils? Vingt *livres*.

Cependant, par un ſort que je ne conçois *pas*,
Votre douleur redouble & croit à chaque *pas*.

Quand notre hôte charmé, m'aviſant ſur ce *point*,
Qu'avez-vous donc, dit-il, que vous ne mangez *point* ?

Pour ſçavoir où la belle eſt *allée*,
Va-t-en chercher par-tout. J'attends dans cette *allée*,
Suffit, j'en ſuis *quitte*.
Après ce que j'ai dit, ſouffrez que je vous *quitte*.

Il eſt vrai, cher Criſpin ; mais enfin tu ſçais *bien*
Que cela ne fait pas preſque le quart du *bien*.

Rime d'un ſimple avec ſon composé.

Un mot ſimple ne rime pas avec ſon composé, comme *ami* avec *ennemi*, *écrire* avec *ſouſcrire*, *voir* avec *prévoir*, *mettre* avec *remettre*, *faire* avec *défaire*, &c. Ainſi la rime de ces deux vers ne peut paſſer qu'à la faveur de la penſée,

Je connois trop les grands ; dans le malheur *amis*,
Ingrats dans la fortune, & bien-tôt *ennemis*.

A l'égard

A l'égard des composés d'un même mot, on peu les faire rimer ensemble, lorsque leurs significations n'ont point de rapport, comme dans ces deux vers,

Dieu punit les forfaits que leurs mains ont *commis* ;
Ceux qu'ils n'ont point vengés, & ceux qu'ils ont *permis*.

Rime de l'é fermé avec l'è ouvert.

L'*é* fermé ne rime pas avec l'*è* ouvert. Ainsi l'oreille est blessée de la rime des mots terminés en *er* avec l'*é* fermé, comme *aimer*, *triompher*, *mériter*, *chercher*, *confier*, *&c.* avec les mots terminés en *er* avec l'*è* ouvert, comme *la mer*, *l'enfer*, *Jupiter*, *cher*, *fier*, *&c.* Ce défaut se trouve dans les vers suivants,

Hé bien, brave Acomat, si je leur suis si *cher*,
Que des mains de Roxane ils viennent m'*arracher*.

Attaquons dans leurs murs ces Conquérants si *fiers* :
Qu'ils tremblent à leur tour pour leurs propres *foyers*.

De même les oreilles délicates auront peine à accorder la rime de *terre* avec celle de *pere*, quoi qu'en puisse dire l'auteur de ces deux vers,

La main, la même main qui ta rendu ton *pere* ;
Dans ton sang odieux pourroit venger la *terre*.

non pas parce qu'il y a deux *rr* dans *terre*, & qu'il n'y en a qu'une dans *pere*, mais parce que l'*e* est fort ouvert dans *terre*, & qu'il n'est

qu'un peu ouvert dans *pere*, ce qui fait deux sons différents.

En sorte que par cette raison *terre* ne rimera bien qu'avec des mots où l'*e* sera fort ouvert, tels que *guerre* ou *tonnerre*, comme dans les vers suivants du même auteur,

Et ce peuple autrefois, vil fardeau de la *terre*,
Semble apprendre de nous le grand art de la *guerre*.

Ce peuple de vainqueurs armés de son *tonnerre*,
A-t-il le droit affreux de dépeupler la *terre*.

Rime des voyelles longues avec les voyelles breves.

Les voyelles longues, soit qu'elles se trouvent dans la derniere syllabe des vers masculins, ou dans la pénultieme des vers féminins, rime mal avec les voyelles breves, comme *mâle* avec *cabale*, *intérêt* avec *objet*, *conquête* avec *coquette*, *dépôt* avec *dévot*, *côte grotte*, *fantôme* avec *homme*, *trône* avec *couronne*, *gîte* avec *visite*, *&c.* Ainsi la rime de ces vers n'est pas tout-à-fait exacte,

Je l'instruirai de tout, je t'en donne *parole*,
Mais songe seulement à bien jouer ton *rôle*.

Si ce n'est pas assez de vous céder un *trône*,
Prenez encor le mien, & je vous l'*abandonne*.

Cependant une voyelle breve peut absolument rimer avec une longue, quand elle a de sa nature un son assez plein, & que la différence du bref au long n'étant pas trop sensible,

elle peut être facilement aidée & corrigée par la prononciation : ce qui regarde principalement les voyelle *a* & *ou*. Ainsi quoiqu'elles soient breves dans les mots *préface* & *tout*, M. Despreaux a fait rimer ces mots avec *grace* & *goût*, où elles sont longues, dans ces vers,

Un auteur à genoux dans une humble *préface*,
Au lecteur qu'il ennuie a beau demander *grace*.

Aimez-vous la muscade ? On en a mis par-*tout*.
Sans mentir, ces pigeons ont un merveilleux *goût*.

Au reste, c'est à l'oreille à juger si les voyelles longues & breves peuvent ou ne peuvent pas former de bonnes rimes.

Rime des Hémistiches.

Un vers est défectueux, quand le premier hémistiche rime ou a quelque convenance de son avec le dernier, comme dans ceux-ci,

Il ne tiendra qu'à *toi* de partir avec *moi*.

Allez, vous êtes *fou* dans vos transports *jaloux*.

Je suis rustique & *fier*, & j'ai l'ame gros*siere*.

Il en est que le ciel guida dans cet empire,
Moins pour nous conqué*rir*, qu'afin de nous *instruire*.

ou quand le dernier hémistiche d'un vers rime avec le premier du vers qui le précéde, comme dans ceux-ci,

Un fiacre me couvrant d'un déluge de boue,
Contre le mur *voisin* m'écrase de sa roue ;

Et voulant me ſauver, des porteurs inhu*mains*,
De leur maudit bâton me donnent dans les reins.

ou quand le dernier hémiſtiche d'un vers rime avec le premier hémiſtiche du vers ſuivant, comme dans ceux-ci,

Il faut pour les avoir employer notre *ſoin* :
Ils ſont à moi du *moins*, tout autant qu'*à* mon frere.

ou quand les deux premiers hémiſtiches de deux vers qui ſe ſuivent riment enſemble, comme dans ceux-ci,

Sinon demain mat*in*, ſi vous le trouvez bon,
Je mettrai de ma *main* le feu dans la maiſon.

Mais c'eſt quelquefois une beauté, lorſque par figure on ſe ſert ou des mêmes rimes, ou des mêmes mots dans les deux hémiſtiches, ou qu'on répete même l'hémiſtiche, comme dans ces vers,

Tantôt la terre ouvr*oit* ſes entrailles profondes;
Tantôt la mer romp*oit* la priſon de ſes ondes.

Là le corps immor*tel* à notre ame obéit,
Ici le corps mor*tel* l'aveugle & la trahit.

Qui cherche *vraiement Dieu*, dans lui ſeul ſe repoſe :
Et qui craint *vraiement Dieu*, ne craint rien autre choſe.

Quelque grace qu'aient ces conſonnantes & ces répétitions, on ne doit les employer qu'avec beaucoup de réſerve & de ménagement,

Retranchement de l's dans certains verbes.

On retranche ſouvent dans les vers, l'*s* finale de la premiere perſonne du ſingulier du préſent de l'indicatif & de la ſeconde de l'impératif de quelques verbes des trois dernieres conjugaiſons, principalement de ceux qui ont ces perſonnes terminées en *ois* & *is*. Et cette licence ſervira à confirmer que l'uſage d'écrire en proſe quelques-uns de ces mêmes perſonnes ſans *s*, avoit été vraiſemblablement introduit par les poetes qui y laiſſent ou retranchent l'*s* finale, ſelon qu'elle leur eſt néceſſaire ou non, pour la liaiſon des mots ou pour la juſteſſe de la rime.

Il ſemble qu'on ne peut mieux le prouver, qu'en faiſant voir par des exemples, que pour obſerver des regles indiſpenſables de la verſification, un poete emploie avec l'*s* finale, un verbe qu'un autre emploie ſans *s*, & que ſouvent le même auteur admet ou n'admet pas l'*s* dans le même verbe. Ainſi M. Deſpreaux qui écrit *crois* avec une *s*, pour le faire rimer avec *doigts*, dans ces deux vers,

Mais moi qui dans le fond ſçais bien ce que j'en *crois*,
Qui compte tous les jours vos défauts par mes doigts.

l'écrit ſans *s* dans ceux-ci, pour le faire rimer avec *moi*.

En les blâmant enfin, j'ai dit ce que j'en *croi*;
Et tel qui me reprend en pense autant que moi.

Racine écrit *vois* avec une *s*, pour le faire rimer avec *fois*, dans ces deux vers,

Depuis cinq ans entiers, chaque jour je la *vois*;
Et crois toujours la voir pour la premiere fois.

& sans *s* dans ceux-ci, pour le faire rimer avec *moi*.

Vous ne répondez point ? Perfide, je le *voi*,
Tu comptes les moments que tu perds avec moi.

Moliere écrit *je dis* avec une *s*, pour le lier avec la voyelle suivante dans ce vers,

Je te le *dis* encor, je sçaurai m'en venger.

& sans *s* dans ceux-ci, pour le faire rimer avec *étourdi*.

Un brouillon, une bête, un brusque, un étourdi,
Que sçais-je ? un ... cent fois plus encor que je ne *di*.

Je *sçais* est employé avec une *s* dans les vers suivants,

Je ne *sçais* où je vais, je ne *sçais* où je suis. *Rac.*
Je *sçais* où je lui dois trouver des défenseurs. *Id.*
Je *sçais* où gît le lievre, & ne puis sans travail,
Fournir en un moment d'hommes & d'attirail. *Mol.*

il est employé sans *s* dans ceux-ci, pour rimer avec *blessé*,

Monsieur, ce galant homme a le cerveau blessé;
Ne le sçavez-vous pas ?
Je *sçai* ce que je *sçai*. Mol.

Dois avec une *s*,

Apprends-moi si je *dois* ou me taire ou parler. *Desp.*
J'ignore, dites-vous, de quelle humeur il est,
Et *dois* auparavant consulter, s'il vous plaît. *Mol.*

Doi sans *s*,

Sans parents, sans amis, sans espoir que sur moi;
Je puis perdre son fils, peut-être je le *doi*. Rac.
Celle-ci peut-être aura de quoi
Te plaire. Accepte-la pour celle que je *doi*. Mol.

Reçois avec une *s*,

Je *reçois* à ce prix l'amitié d'Alexandre. *Rac.*

Reçoi sans *s*,

Je ne puis t'exprimer l'aise que j'en *reçoi*.
Et que me diriez-vous, Monsieur, si c'étoit moi ! *Mol.*

J'averti & *je frémi* sans *s*

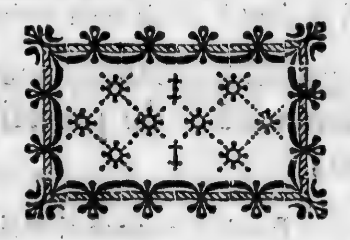
Visir, songez à vous, je vous en *averti*,
Et sans compter sur moi, prenez votre parti. *Rac.*
Ah ! bons Dieux, je *frémi*.
Pandolfe qui revient ! fût-il bien endormi ! *Mol.*

Moliere a poussé la licence encore plus loin, puisqu'il a retranché l'*s* du prétérit *je vis* dans ces deux vers,

Hélas ! si vous sçaviez comme il étoit ravi,
Comme il perdit son mal, si-tôt que je le *vi* !

Ce peu d'exemples suffira pour donner lieu de juger que ce retranchement de l'*s* est une licence poétique, & qu'il est plus régulier, comme nous avons dit, de ne pas l'admettre dans la prose.

Il est bon d'observer, avant que de finir cet article, que la plupart des regles que nous venons d'établir, sur-tout de celles qui regardent la césure & la rime, ne sont que pour la plus grande perfection des vers, & qu'elles ne doivent pas toujours être prises à la rigueur. Outre qu'il est quelquefois permis d'en sacrifier quelques-unes à une belle pensée, les vers doivent être plus ou moins parfaits à proportion que le sujet que l'on traite est plus ou moins relevé. Ainsi dans les Comédies, dans les Fables, dans les Contes, & autres pieces d'un style simple & familier, on ne doit pas exiger que les vers soient aussi harmonieux & aussi réguliers que dans les Poemes épiques, dans les Tragédies, dans les Satyres, & autres pieces d'un style noble & sérieux.



ARTICLE III.

Du mélange & de la combinaison des vers les uns à l'égard des autres.

LE mêlange des vers les uns avec les autres, peut se considérer, ou par la rime, ou par le nombre des syllabes dont ils sont composés; c'est-à-dire, que dans les différents ouvrages de poésie, les rimes masculines sont mêlées avec les féminines, & souvent les grands avec les petits vers.

Il n'y a point d'ouvrage en vers où les rimes masculines ne soient mêlées avec les féminines, & qui par conséquent ne soit composé de vers masculins & de féminins.

Mais il n'est pas également nécessaire que les vers d'un ouvrage ou d'une piece, soient toujours d'une même longueur ou d'un même nombre de syllabes.

On observe généralement aujourd'hui de mêler les rimes masculines & féminines de maniere que deux différentes rimes de même espece ne se trouvent jamais ensemble dans une même suite de vers; c'est-à-dire, qu'une rime masculine ne peut être suivie que de la rime masculine qui y répond, ou d'une rime féminine: ce qui n'étoit point pratiqué par

les anciens poetes qui mêloient toutes les rimes au hasard, & comme elles se présentoient, comme on le voit dans Marot.

Le mêlange des vers par rapport au nombre de syllabes, n'est pas réglé: il dépend ordinairement du goût & de la volonté du poete.

Suivant les différentes manieres dont on peut arranger les rimes masculines & féminines, on les divise en rimes suivies & en rimes entremêlées.

Les rimes sont appellées suivies, lorsqu'après deux rimes masculines, il s'en trouve deux féminines; ensuite deux masculines, & ainsi de suite comme dans ces huit vers,

On ne m'a jamais vu, surpassant mon pouvoir,
D'une indiscrete main profaner l'encensoir:
Et périsse à jamais l'affreuse politique,
Qui prétend sur les cœurs un pouvoir despotique,
Qui veut, le fer en main, convertir les mortels,
Qui du sang hérétique arrose les autels,
Et suivant un faux zele, ou l'intérêt pour guides,
Ne sert un Dieu de paix que par des homicides.

Les rimes sont entremêlées, lorsqu'une rime masculine est séparée de celle qui y répond, par une ou deux rimes féminines; ou lorsqu'entre une rime féminine & sa semblable, il se trouve une ou deux rimes masculines, comme dans ces exemples,

Vous, qui ne connoissez qu'une crainte servile,
Ingrats, un Dieu si bon ne peut-il vous charmer?

Eſt-il donc à vos cœurs, eſt-il ſi difficile
Et ſi pénible de l'aimer ?

Dieu parle, & nous voyons les trônes mis en poudre,
Les chefs aveuglés par l'erreur,
Les ſoldats conſternés d'horreur,
Les vaiſſeaux ſubmergés, ou brûlés par la foudre.

Lorſque les rimes ſont ſuivies, les vers ſont ordinairement du même nombre de ſyllabes. Ainſi les vers que l'on appelle ſuivis, ſont ceux qui ont communément le même nombre de ſyllabes, & dont les rimes ſont ſuivies.

Lorſque les rimes ſont entremêlées, les vers ſont quelquefois du même nombre de ſyllabes, mais le plus ſouvent ils ne le ſont pas; & on appelle vers entremêlés, ceux qui ſont composés de divers nombres de ſyllabes, & dont les rimes ſont entremêlées.

On ne fait guere que de quatre ſortes de vers ſuivis; ſçavoir,

I. Les vers de douze ſyllabes ou alexandrins que l'on emploie ordinairement dans les Poemes héroiques, dans les Tragédies, les Eglogues, les Elégies, les Satyres, &c.

II. Les vers de dix ſyllabes ou communs, qui ſont en uſage dans les ouvrages d'un ſtyle naif & familier, tels que ſont les Epîtres & les Allégories de Rouſſeau.

III. On fait encore des vers ſuivis de huit ſyllabes: mais l'uſage en eſt aſſez rare, & on ne s'en ſert guere dans des ſujets ſérieux.

Si l'on fait quelquefois des vers ſuivis de ſept, de ſix, ou d'un moindre nombre de ſyllabes, ce n'eſt que dans des pieces badines & de caprice.

IV. Une autre ſorte de vers ſuivis qui eſt fort belle, quoiqu'elle ne ſoit pas fort ordinaire, eſt de mettre alternativement, un vers de ſix ſyllabes à la ſuite d'un grand vers avec des rimes ſuivies.

Le principal défaut que l'on doit éviter dans les vers ſuivis, eſt de faire rimer deux vers maſculins avec deux vers maſculins, quand ils ne ſont ſéparés que par deux vers féminins; ou deux vers féminins avec deux vers féminins, quand ils ne ſont ſéparés que par deux vers maſculins: comme on voit que dans ces ſix vers, les deux premiers féminins riment avec les deux derniers qui ſont auſſi féminins.

Par les mêmes ferments Britannicus ſe lie,
La coupe dans ſes mains par Narciſſe eſt remplie:
Mais ſes levres à peine en ont touché les bords,
Le fer ne produit point de ſi puiſſants efforts,
Madame, la lumiere à ſes yeux eſt ravie,
Il tombe ſur ſon lit ſans chaleur & ſans vie.

La conſonnance ou la convenance des ſons dans les rimes maſculines & féminines qui ſe ſuivent, produit encore un effet déſagréable à l'oreille, comme dans ces quatre vers.

Et toutes les vertus dont s'éblouit la terre,
Ne sont que faux brillants, & que morceaux de verre.
Un injuste guerrier, terreur de l'univers,
Qui sans sujet courant chez cent peuples divers....

Des Stances.

Les rimes entremêlées s'emploient plus ordinairement dans les stances qu'ailleurs.

On appelle *Stance*, ou quelquefois *Strophe*, un certain nombre de vers après lesquels le sens est fini & complet.

Le nombre des vers qui peuvent composer une stance n'est pas fixe : mais il ne doit pas être moindre que de quatre, & communément il ne s'y en trouve guere plus de dix.

La mesure des vers qui entrent dans une stance n'est pas plus fixe que le nombre. Ils peuvent être tous d'une même sorte, c'est-à-dire, avoir un même nombre de syllabes, comme douze, dix, huit, & sept; ou l'on peut y mêler diverses sortes de vers par rapport au nombre de syllabes, sans autre regle que le goût & la volonté du poete : ce qui fait qu'en considérant les stances par le mélange des rimes, par le nombre des vers & par le nombre des syllabes de chaque vers, on peut les varier en une infinité de sortes, dont nous pourrions développer les combinaisons, sans entrer dans des calculs immenses qui ne seroient d'aucune utilité au Lecteur, & ne manqueroient pas de l'ennuyer.

Une ſtance n'eſt proprement appellée *ſtance*, que quand elle eſt jointe à d'autres : mais ſi elle eſt ſeule, elle emprunte ordinairement ſon nom du nombre de vers dont elle eſt compoſée : en ſorte qu'on l'appelle *Quatrain*, ſi elle eſt de quatre vers, *Sixain*, ſi elle eſt de ſix, & quelquefois, en la conſidérant par le ſujet, on l'appelle *Epigramme* ou *Madrigal.*

On donne ſouvent le nom d'Ode à une ſuite de ſtances ſur un même ſujet.

Quand les ſtances d'un même ouvrage ont un même nombre de vers, un même mêlange de rimes, & que le nombre des ſyllabes de chaque vers s'y trouve également diſtribué, on les appelle ſtances régulieres.

Au lieu qu'elles ſont appellées irrégulieres, ſi elles ſont différentes les unes des autres, ou par le nombre des vers, ou par le mêlange des rimes, ou par le nombre des ſyllabes de chaque vers.

Il eſt encore néceſſaire, pour la perfection des ſtances, que celles qui ſont faites ſur un même ſujet, commencent & finiſſent par les mêmes rimes ; c'eſt-à-dire, que ſi la premiere ſtance commence par une rime féminine, & finit par une rime maſculine, la ſeconde doit auſſi commencer par une rime féminine & finir par une rime maſculine, & ainſi des autres. D'où il arrive que quand une ſtance commence & finit par une même rime, comme

par une rime féminine, celle qui eſt après commençant auſſi par une rime féminine, il ſe trouve deux différentes rimes de même eſpece à la ſuite l'une de l'autre : ce qui n'eſt pas contraire à la regle que nous avons établie pages 57. & 58. parce que chaque ſtance doit être conſidérée ſéparément, & comme détachée de celle dont elle eſt ſuivie.

Le dernier vers d'une ſtance ne doit jamais rimer avec le premier de la ſtance ſuivante.

Enfin c'eſt une regle indiſpenſable que le ſens finiſſe avec le dernier vers de chaque ſtance : en quoi les ſtances françaiſes ſont plus parfaites que les ſtances latines où le ſens eſt très-ſouvent continué de l'un à l'autre.

Les ſtances conſidérées par le nombre des vers dont elles ſont formées, peuvent ſe diviſer en ſtances de nombre pair, & en ſtances de nombre impair.

Les ſtances de nombre pair, ſont celles qui ſont compoſées de quatre, de ſix, de huit ou de dix vers.

Les ſtances de nombre impair, ſont celles qui ſont compoſées de cinq, de ſept ou de neuf vers.

Comme nous avons dit que le mêlange des vers par rapport au nombre des ſyllabes, étoit arbitraire dans les ſtances, les regles que nous allons donner pour chaque eſpece de ſtances, regarderont principalement le mêlange des rimes.

REGLES POUR LES STANCES DE NOMBRE PAIR.

I. *Stances de quatre vers.*

Les rimes peuvent s'entremêler de deux manieres dans les ſtances de quatre vers ou dans les quatrains.

1. On fait rimer le premier vers avec le troiſieme, & le ſecond avec le quatrieme, comme dans cette ſtance,

Combien avons-nous vu d'éloges unanimes,
Condamnés, démentis par un honteux retour !
Et combien de héros glorieux, magnanimes,
Ont vécu trop d'un jour !

2. On fait rimer le premier avec le quatrieme, & le ſecond avec le troiſieme, comme dans cette ſtance,

Inſenſés ! notre ame ſe livre
A de tumultueux projets :
Nous mourons ſans avoir jamais
Pu trouver le moment de vivre.

II. *Stances de ſix vers.*

La ſtance de ſix vers, ou le ſixain, n'eſt autre choſe qu'un quatrain auquel on ajoute deux vers d'une même rime.

Ces deux vers d'une même rime ſe mettent pour l'ordinaire au commencement, & alors il doit y avoir un repos à la fin du troiſieme

ſieme vers ; c'eſt-à-dire, que le ſens y doit finir de maniere que l'oreille puiſſe s'y arrêter : ce qui donne beaucoup d'harmonie aux ſtances de ſix vers.

Du reſte on y entremêle les rimes des quatre derniers vers comme dans les quatrains : ce qu'on reconnoîtra dans les deux ſtances ſuivantes,

Renonçons au ſtérile appui
Des grands qu'on adore aujourd'hui :
Ne fondons point ſur eux une eſpérance folle ;
Leur pompe indigne de nos vœux,
N'eſt qu'un ſimulacre frivole,
Et les ſolides biens ne dépendent pas d'eux.

O Dieu ! que ton pouvoir eſt grand & redoutable !
Qui pourra ſe cacher au trait inévitable,
Dont tu pourſuis l'impie au jour de ta fureur ?
A punir les méchants ta colere fidelle,
Fait marcher devant elle
La mort & la terreur.

Quelquefois les deux vers de même rime ſe mettent à la fin de la ſtance : alors le repos n'eſt pas néceſſaire à la fin du troiſieme vers, & le mêlange des rimes dans les quatre premiers vers, eſt le même que dans les quatre derniers des ſtances précédentes, comme dans celles-ci,

Seigneur, dans ton temple adorable
Quel mortel eſt digne d'entrer ?
Qui pourra, grand Dieu, pénétrer
Dans ce ſéjour impénétrable,

Où les saints inclinés d'un œil respectueux,
Contemplent de ton front l'éclat majestueux ?

Seigneur, de qui je tiens la couronne & la vie,
L'une & l'autre sans toi, par un fils inhumain
Me va bien-tôt être ravie :
Viens donc à mon secours, prends ma défense en main ;
Entends mes tristes cris, vois ma peine excessive,
Et prête à ma priere une oreille attentive.

III *Stances de huit vers.*

Les stances de huit vers ne sont ordinairement que deux quatrains joints ensemble, dans chacun desquels les vers sont entremêlés comme nous l'avons déja dit : le repos doit s'y trouver à la fin du premier quatrain, comme dans cette stance.

Venez ! nations arrogantes,
Peuples vains, & voisins jaloux ;
Voir les merveilles éclatantes
Que sa main opere pour nous.
Que pourront vos ligues formées
Contre le bonheur de nos jours,
Quand le bras du Dieu des armées
S'armera pour notre secours ?

On peut encore dans les stances de huit vers, arranger les rimes de maniere qu'elles commencent ou finissent par deux vers de même rime, & que des six vers qui restent, il y en ait trois sur une rime, & trois sur une autre : ce qu'il est aisé de s'imaginer sans exemples.

IV. *Stances de dix vers.*

Les ſtances de dix vers ne ſont proprement qu'un quatrain & un ſixain joints enſemble, dans chacun deſquels les rimes s'entremêlent comme nous venons de le dire.

Ce que ces ſtances ont de particulier, & ce qui en fait l'harmonie, ce ſont deux repos, dont l'un doit être à la fin du quatrieme vers, & l'autre à la fin du ſeptieme, comme on le verra dans cette ſtance,

Montrez-nous, guerriers magnanimes,
Votre vertu dans tout ſon jour :
Voyons comme vos cœurs ſublimes
Du ſort ſoutiendront le retour.
Tant que ſa faveur vous ſeconde,
Vous êtes les maîtres du monde,
Votre gloire nous éblouit :
Mais au moindre revers funeſte,
Le maſque tombe, l'homme reſte,
Et le héros s'évanouit.

Regles pour les Stances de nombre impair.

Ces ſtances doivent néceſſairement avoir trois vers ſur la même rime, & conformément à la regle que nous avons déja donnée, on ne doit jamais les mettre de ſuite. Il faut ou qu'ils ſoient tous les trois ſéparés par des rimes différentes, ou qu'au moins il y en ait un ſéparé des deux autres.

I. *Stances de cinq vers.*

On n'obſerve dans ces ſtances que les regles générales que nous avons données pour le mêlange des rimes. Le reſte eſt au choix du Poete. En voici un exemple.

Je tâche d'étouffer ces flammes criminelles,
Qui m'ont fait mépriſer votre juſte courroux.
Je déclare la guerre *à* mes ſens infideles,
Et veux les élever aux choſes éternelles :
Mais je ne puis, mon Dieu, les domter que par vous,

II. *Stances de ſept vers.*

Les ſtances de ſept vers commencent par un quatrain à la fin duquel on obſerve ordinairement que le ſens ſoit fini, comme dans la ſuivante,

L'hypocrite en fraudes fertile,
Dès l'enfance eſt paîtri de fard ;
Il ſçait colorer avec art
Le fiel que ſa bouche diſtille :
Et la morſure du ſerpent
Eſt moins aigue & moins ſubtile
Que le venin caché que ſa langue répand,

III. *Stances de neuf vers.*

La premiere partie de ces ſtances eſt un quatrain terminé par un repos, & la ſeconde partie eſt une ſtance de cinq vers, comme dans celle-ci,

Homere adoucit mes mœurs
Par ſes riantes images,

Seneque aigrit mes humeurs
Par ſes préceptes ſauvages.
En vain d'un ton de Rhéteur,
Epictete à ſon lecteur,
Prêche le bonheur ſuprême :
J'y trouve un conſolateur
Plus affligé que moi-même.

De quelques ouvrages compoſés de Stances.

Les principaux de ces ouvrages après l'Ode, ſont le Sonnet & le Rondeau, dont il eſt à propos de parler ici, par ce que ce ſont de petites pieces de poéſie qui ſont encore aſſez en uſage, & qui ont des regles particulieres.

Du Sonnet.

Nous n'avons rien de plus beau dans notre poéſie que le ſonnet, quand il eſt bien exécuté. Les penſées doivent y être nobles & relevées, les expreſſions vives & harmonieuſes; & l'on y ſouffre rien qui n'ait un rapport eſſentiel à ce qui en fait le ſujet. Mais il eſt aſſujetti à des regles ſi gênantes, qu'il eſt très-difficile d'y réuſſir, & que nous en avons fort peu de bons.

Il eſt compoſé de quatorze vers toujours de la même longueur, & pour l'ordinaire de douze ſyllabes, quoiqu'on en faſſe quelquefois de dix, & même de huit & de ſept. Mais ils ont moins de beauté & d'harmonie.

Ces quatorze vers ſont partagés en deux quatrains & un ſixain.

Les deux quatrains doivent avoir les rimes mafculines & féminines femblables, que l'on entremêle dans l'un de la même maniere que dans l'autre.

Le fixain commence par deux rimes femblables, & il a après le troifieme vers, un repos qui le coupe en deux parties que l'on appelle *Tercets*, c'eft-à-dire, ftances de trois vers.

Il faut éviter, autant qu'il eft poffible, que le mêlange des rimes dans les quatre derniers vers du fixain, foit le même que dans les quatrains.

On obferve encore de n'y pas répéter deux fois le même mot.

M. Defpreaux, pour exprimer les regles du fonnet, feint qu'Apollon,

Voulant pouffer *à* bout tous les rimeurs françois
Inventa du fonnet les rigoureufes loix,
Voulut qu'en deux quatrains de mefure pareille,
La rime avec deux fons frappât huit fois l'oreille,
Et qu'enfuite fix vers artiftement rangés
Fuffent en deux tercets par le fens partagés.
Sur-tout de ce poeme il bannit la licence :
Lui-même en mefura le nombre & la cadence,
Défendit qu'un vers foible y pût jamais entrer,
Ni qu'un mot déja [illegible] n'osât s'y remontrer.
Du refte il l'enrichit d'une beauté fuprême.
Un fonnet fans défauts vaut feul un long poeme.

Voici pour premier exemple un fonnet qui exprime la nature du fonnet même.

Doris qui ſçait qu'aux vers quelquefois je me plais ;
Me demande un ſonnet, & je m'en déſeſpére.
Quatorze vers, grand Dieu ! le moyen de les faire ?
En voilà cependant déja quatre de faits.

Je ne pouvois d'abord trouver de rime, mais
En faiſant on apprend à ſe tirer d'affaire.
Pourſuivons, les quatrains ne m'étonneront guere ;
Si du premier tercet je puis faire les frais.

Je commence au haſard, & ſi je ne m'abuſe,
Je n'ai pas commencé ſans l'aveu de la muſe,
Puiſqu'en ſi peu de temps je m'en tire ſi net.

J'entame le ſecond, & ma joie eſt extrême,
Car des vers commandés j'acheve le treizieme.
Comptez s'ils ſont quatorze ; & voilà le ſonnet.

Quoique le fameux ſonnet de Deſbarreaux ſoit déja aſſez connu, on ne ſera peut-être pas fâché de le trouver encore ici. Il eſt ſi beau pour l'expreſſion & les ſentiments, qu'on ne peut trop le répéter.

Grand Dieu, tes jugements ſont remplis d'équité.
Toujours tu prends plaiſir *à* nous être propice :
Mais j'ai tant fait de mal, que jamais ta bonté
Ne me pardonnera, qu'en bleſſant ta juſtice.

Oui, Seigneur, la grandeur de mon impiété
Ne laiſſe à ton pouvoir que le choix du ſupplice ;
Ton intérêt s'oppoſe à ma félicité,
Et ta clémence même attend que je périſſe.

Contente ton deſir, puiſqu'il t'eſt glorieux ;
Offenſe-toi des pleurs qui coulent de mes yeux :
Tonne, frappe, il eſt temps, rend-moi guerre pour
guerre.

J'adore en périſſant la raiſon qui t'aigrit :
Mais deſſus quel endroit tombera ton tonnerre,
Qui ne ſoit tout couvert du ſang de Jeſus-Chriſt ?

Du Rondeau.

Une ingénieuſe ſimplicité fait le caractere propre du rondeau.

Le rondeau né gaulois a la nayveté. *Deſpr.*

Le rondeau commun eſt compoſé de treize vers, qui ſont ordinairement de dix ſyllabes.

Les rimes de ces treize vers doivent être ſemblables, huit maſculines & cinq féminines, ou ſept maſculines & ſix féminines.

Après le huitieme vers & à la fin du rondeau, il y a un refrain qui n'eſt autre choſe que la répétition d'un ou de pluſieurs des premiers mots du premier vers. Mais ce refrain doit être amené avec eſprit, & faire un ſens avec ce qui le précede.

Comme il ne doit y avoir que trois rimes féminines dans les huit premiers vers, on peut mettre de ſuite trois vers de rime maſculine, qui ſont le cinquieme, le ſixieme, & le ſeptieme : ce qu'on ne fait pas ordinairement dans les cinq derniers vers.

Le rondeau a deux repos néceſſaires, un après le cinquieme vers, & l'autre après le premier refrain. Nous en donnerons deux pour exemples, dont le premier contient les regles du rondeau même.

Ma foi, c'eſt fait de moi, car Iſabeau
M'a conjuré de lui faire un rondeau :

Cela

Cela me met en une peine extrême.
Quoi treize vers, huit en *eau*, cinq en *ême* !
Je lui ferois aussi tôt un bateau.
En voilà cinq pourtant en un monceau :
Faisons-en huit en invoquant Brodeau,
Et puis mettons par quelque stratagême,
Ma foi, c'est fait.

Si je pouvois encor de mon cerveau
Tirer cinq vers, l'ouvrage seroit beau :
Mais cependant me voilà dans l'onzieme,
Et si je crois que je fais le douzieme ;
En voilà treize ajustés au niveau :
Ma foi, c'est fait.



A la Fontaine où s'enivre Boileau,
Le grand Corneille & le sacré troupeau
De ces Auteurs que l'on ne trouve guere,
Un bon rimeur doit boire *à* pleine aiguiere,
S'il veut donner un bon tour au rondeau.
Quoique j'en boive aussi peu qu'un moineau,
Cher Benserade, il faut te satisfaire,
T'en écrire un. Hé ! c'est porter de l'eau
A la Fontaine.

De tes refrains un livre tout nouveau
A bien des gens n'a pas eu l'heur de plaire :
Mais qnant *à* moi, j'en trouve tout fort beau,

Papier, dorure, images, caractere,
Hormis les vers qu'il falloit laisser faire
A la Fontaine.

De l'Epigramme.

L'Epigramme est une petite piece de vers qui doit être terminée par une pensée vive, ingénieuse & brillante, ou par un bon mot: ce que l'on appelle la chûte ou la pensée de l'épigramme; & elle ne doit contenir qu'autant de vers qu'il en faut pour amener cette pensée. C'est pourquoi il n'y en entre guere plus de dix ou douze.

L'Epigramme plus libre, en son tour plus borné,
N'est souvent qu'un bon mot de deux rimes orné.

Au reste elle n'est assujettie à aucune regle particuliere pour le mêlange des rimes & pour la mesure des vers, qui dépendent de la volonté du poete. En voici une pour exemple.

Certain Huissier étant *à* l'audience,
Crioit toujours, paix-là, Messieurs, paix-là:
Tant qu'à la fin tombant en défaillance,
Son teint pâlit & sa gorge s'enfla.
On court *à* lui. Qu'est-ceci, qu'est-cela?
Maître Perrin, du secours il expire.
Bref, on le saigne, il revient, il respire.
Lors ouvrant l'œil clair comme un basilic,

Voilà, Messieurs, se prit-il à leur dire;
Ce que l'on gagne à parler en public.

Du Madrigal.

Le Madrigal est une autre petite piece de vers dont la chûte moins vive & moins frappante que celle de l'épigramme, doit toujours avoir quelque chose de fin & de délicat.

Il n'a pas ordinairement moins de six vers, & il peut en avoir jusqu'à dix-sept, que l'on peut même quelquefois partager en stances, sans aucune regle particuliere. En voici un fait à la louange de LOUIS XIV.

Les Muses à l'envi travaillant pour la gloire
De Louis le plus grand des Rois,
Orneront de son nom le temple de mémoire.
Mais la grandeur de ses exploits,
Que l'esprit humain ne peut croire,
Fera que la postérité,
Lisant une si belle histoire,
Doutera de la vérité.

Des vers libres.

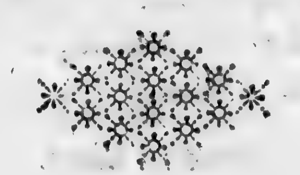
On appelle vers libres ceux qui n'ont aucune uniformité ni pour le nombre des syllabes ni pour le mêlange des rimes, & qui ne sont point partagés en stances, c'est-à-dire, que dans les pieces en vers libres, un auteur peut entremêler les rimes à son choix, & don-

ner à chaque vers tel nombre de ſyllabes qu'il juge à propos, ſans ſuivre d'autres regles que les regles générales de la Verſification.

On met ordinairement en vers libres les ſujets qui ne demandent qu'un ſtyle ſimple & familier, comme les Fables, les Contes, & même quelquefois les Comédies, ou les Poëmes deſtinés à être chantés, comme les Opéra & les Cantates.

Dans les vers libres, ſur-tout dans ceux qui ſont faits pour la muſique, il eſt permis de mettre trois vers de ſuite ſur la même rime, maſculine ou féminine.

Au reſte nous renvoyons à l'Art Poétique de M. Deſpreaux, ceux qui voudront avoir une connoiſſance plus exacte & plus étendue de la Poéſie Françaiſe.



Discours sur la Fable.

LA Fable est une instruction déguisée sous l'allégorie d'une action. C'est un petit Poeme épique, qui ne céde au grand que par l'étendue, & qui moins contraint dans le choix de ses personnages, peut choisir à son gré dans la nature ce qu'il lui plaît de faire agir & parler pour son dessein; qui peut même créer des Acteurs, s'il lui en faut, c'est-à-dire, personifier tout ce qu'elle imagine.

Selon cette idée d'instruction déguisée sous l'allégorie d'une action, la Fable a dû plaire en tout temps & en tout pays: elle a plu en effet; & par deux raisons bien naturelles: l'amour-propre est ménagé dans l'instruction; cette raison regarde du moins les Fables adressées aux particuliers; & l'esprit est exercé par l'allégorie; cette raison est absolument générale. Un Ouvrage ne sçauroit être mieux recommandé auprès des hommes que par ces deux titres. Ils n'aiment point les préceptes directs. Trop superbes pour s'accommoder de ces Philosophes qui semblent commander ce qu'ils enseignent, ils veulent qu'on les instruise humblement; & ils ne se corrigeroient pas, s'ils croyoient que se corriger fut obéir. D'ailleurs l'esprit a une certaine acti-

vité qu'il faut satisfaire. Il aime à voir plusieurs choses à la fois, & à en distinguer les rapports ; il se complait dans cette pénétration adroite, qui sçait découvrir plus qu'on ne lui montre, & en appercevant ce qui étoit couvert de quelque voile, il croit en quelque sorte créer ce qu'on lui cachoit.



FABLE

Prise dans celles de De la Motte, Académicien.

LA BELLE ET LE MIROIR.

AU ROI.

PRINCE, l'amour du Peuple & sa chere espérance,
Soleil, qui commence ton cours ;
Dont l'aurore déja fait goûter *à* la France
Le présage des plus beaux jours.
Je te voue (& mon zele en ta bonté se fie)
Ces recits ingenus qu'Apollon m'a dictez,
Fables en apparence, en effet véritez :
De ton âge innocent, c'est la Philosophie.
La Morale au front sérieux,
Au geste grave, au ton severe,
T'ennuiroit, il est bon qu'elle rie *à* tes yeux,
Qu'elle badine pour te plaire.
Je l'esgaye en mon Livre ; un autre peut mieux faire,
Prince ; mais en attendant mieux,
Reçoi de mes essais cette offrande sincere ;

S'ils sont de quelque fruit, que j'en louerai les Dieux!
Sous plus d'une riante image,
Les devoirs des Rois son tracez;
J'ose en dire beaucoup; Si ce n'en est assez,
Quelque jour ton exemple en dira d'avantage.
D'ailleurs, ne vas pas négliger,
D'autres points que j'adresse à tous tant que nous sommes;
Rien d'humain ne t'est étranger;
Les grands Rois se font des grands Hommes.
Travaille donc à l'homme; & quand il sera fait,
Le Roi viendra bien aisément s'y joindre:
Faire l'homme est le grand objet;
Et faire le Roi, c'est le moindre.
Quels hommes choisis vont t'aider
A consommer en toi cet important Ouvrage!
Le vrai va t'être offert; songe *à* le regarder,
Songe *à* l'aimer, & sur son témoignage,
Fonde en ton cœur des solides vertus:
Car, lorsque des Leçons aura disparu l'âge,
Peut-être que ce vrai ne se montrera plus.
Ce mot est effrayant. Qu'y faire! c'est l'usage?
Tous les Rois sont flattez. Prince pour l'Avenir,
Contre les accidents songe à te bien munir.

ON dit qu'un jour certaine Belle,
Car je choisis tout exprès la Beauté,
Qui va de pair avec la Royauté,
On dit qu'un jour la Demoiselle
Etoit à sa toilette, où son miroir fidele
Lui disoit en ami plus d'une vérité.
Vous êtes belle, il faut rendre justice;
Lui disoit-il; *à* quelque chose près,
Avec Venus vous entreriez en lice,
S'il falloit disputer d'attraits.
A quelque chose près, vous dis-je;
Il faut qu'un peu de soin corrige
Certains défauts que je vous voi:

Défauts legers, ce font des bagatelles ;
D'accord ; mais tout importe aux Belles.
Que fert ce vermillon ? demandez-moi pourquoi
Vous alterez ainfi vos graces naturelles ?
Adouciffez un peu ces yeux ;
Ce fouris moins marqué feroit plus gracieux.
Tous avis que la Belle approuve & fonge *à* fuivre ;
Quand un grand monde la vient voir ;
Elle fe leve, & quitte le miroir.
Le cercle féducteur de louanges l'enivre.
On loua le faux teint, le regard, le fouris ;
Rien n'y manquoit, tout étoit grace ;
Tant fut dit, que la Belle oublia les avis
Qu'elle devoit *à* fa fidelle glace.

PRince, vous voyez bien que la Belle, c'eft vous ;
Que le Miroir, c'eft plus d'un Sage
Qui par d'heureux confeils veille *à* former pour nous
Un Roi parfait. Dieu béniffe l'ouvrage.
Quand les Flateurs viendront, faites-vous un devoir
De rappeller toujours les avis du Miroir.

F I N.